

Décision IG.23/14

Programme de travail et budget 2018-2019

Les Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée à leur vingtième réunion,

Rappelant les Articles 18 et 24 (2) de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, ci-après dénommée « Convention de Barcelone », et la décision IG.21/15 concernant les Règles et procédures financières de la Convention de Barcelone, adoptée par les Parties contractantes à leur dix-huitième réunion (CdP 18) (Istanbul, Turquie, 3-6 décembre 2013),

Rappelant aussi la décision IG.22/1 sur la Stratégie à moyen terme 2016-2021 comme cadre d'élaboration et de mise en œuvre du programme de travail du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée adoptée par les Parties contractantes à leur dix-neuvième réunion (CdP 19) (Athènes, Grèce, 9-12 février 2016),

Rappelant la décision IG. 17/5 de la CdP 15 (Almerie, Espagne, 15-18 janvier 2008) adoptant le « Document de gouvernance » et la décision IG.19/5 de la CdP 16 (Marrakesh, Maroc, 3-5 novembre 2009) adoptant les mandats des Composantes du PAM,

Se félicitant du rapport sur l'état d'avancement des activités menées lors de l'exercice biennal 2016-2017 et du rapport de dépenses connexe,

Conscientes de la nécessité de renforcer davantage la coopération et la coordination entre les Parties contractantes, le Secrétariat et les Composantes du PAM en vue de la mise en œuvre des Programmes de travail biennaux tels que définis dans le Document de gouvernance adopté lors de la CdP 15,

Souhaitant la nécessité de disposer de ressources financières stables, appropriées et prévisibles pour le Plan d'action pour la Méditerranée et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Se félicitant de l'amélioration du taux de collecte des contributions évaluées et de la création de la Réserve opérationnelle à hauteur de 15 pour cent des dépenses annuelles au cours des deux derniers exercices biennaux,

Se félicitant de l'obtention d'un solde important pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Exprimant une profonde reconnaissance aux Parties contractantes et aux autres partenaires qui ont fourni des ressources financières supplémentaires et autres pour la mise en œuvre des activités de l'exercice biennal 2016-2017, y compris l'Accord de coopération avec l'Italie et se félicitant des ressources financières mobilisées par le secrétariat, y compris les Centres d'activités régionale pour le même objectif,

Appréciant l'offre du Gouvernement grec des nouveaux locaux en vue d'accueillir l'Unité de coordination à Athènes au cours de l'exercice biennal 2017- 2018,

Comprenant que le programme détaillé de travail sera élaboré davantage lors de consultations entre l'Unité de coordination et d'autres composantes du Plan d'action pour la Méditerranée au moyen de fiches d'activité ¹,

1. *Approuvent* le programme de travail et budget 2018-2019 figurant à l'annexe de la présente décision ;

2. *Approuvent aussi* les affectations budgétaires telles que prévues au tableau 1 «Aperçu des revenus et des engagements » de l'annexe à la présente décision dont le montant s'élève à 13 886 051 euros composés du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée à

¹ ¹Ref :UNEP(DEPI)/MED WG.443/Inf.9

hauteur de 11 413 576 euros, de la contribution discrétionnaire de l'Union européenne de 1 192 968 euros, ainsi que celle du pays hôte d'un montant de 800 000 dollars des États-Unis, y compris le montant épargné pour couvrir le déficit du compte de contribution du gouvernement hôte et les économies de 545 107 euros provenant du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée de l'exercice biennal précédent;

3. *Approuvent également* les contributions ordinaires évaluées pour 2018-2019 des Parties contractantes présentées dans le tableau 2 « Revenu ordinaire prévu » de l'annexe à la présente décision, qui reflète l'échelle de calcul de 2016-2018 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa soixante-dixième session le 23 décembre 2015 par la résolution 70/245 et confirme l'importance de maintenir à jour l'échelle utilisée pour les contributions ordinaires ;

4. *Demandent* au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en consultation avec l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du programme du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de prolonger le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 2019 ;

5. *Approuvent* la dotation en personnel de l'Unité de coordination, y compris du Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région méditerranéenne pour l'exercice biennal 2018-2019 comme indiqué dans le tableau 4a « Détails des salaires et des coûts administratifs du Secrétariat » dans l'annexe à la présente décision ;

6. *Accueillent* l'offre de l'Italie qui consiste à apporter son soutien dans la création du poste de Responsable de l'information et de la communication au sein de l'Unité de coordination pendant l'exercice biennal 2018-2019 dans le cadre de l'accord bilatéral avec l'Italie qui permettra aux Parties contractantes d'examiner plus avant la nécessité de ce poste sur le long terme ;

7. *Preignent note* de la dotation en personnel du Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle pour l'exercice biennal 2018-2019, comme indiqué dans le tableau 4b « Détails des salaires et des coûts administratifs (REMPEC) » figurant à l'annexe de la présente décision ;

8. *Autorisent* l'Unité de coordination à imputer le coût ponctuel du déménagement dans de nouveaux locaux, au cours de l'exercice biennal 2018-2019, sur les économies réalisées au cours de l'exercice biennal 2016-2017, en tenant pleinement informé le Bureau de la Convention de Barcelone ;

9. *Exhortent* les Parties contractantes de verser leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée conformément à la procédure 4.2 des Règles et procédures financières pour permettre la mise en œuvre intégrale et effective du programme de travail ;

10. *Demandent* au secrétariat de tenir à jour les informations sur l'état des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale de la Méditerranée et de continuer à les publier dans un espace du site Internet du Programme d'action pour la Méditerranée accessible au public ;

11. *Exhortent* les Parties contractantes de se conformer aux dates limites de désignation de leurs représentants aux réunions du système du Programme d'action pour la Méditerranée et d'éviter les annulations tardives de leur voyage afin de réduire au minimum les incidences financières et les pertes découlant de l'augmentation des tarifs aériens et des frais d'annulation ;

12. *Prient instamment* les Parties contractantes à envisager l'augmentation de leurs contributions volontaires en espèces ou en nature en soutien à la mise en œuvre du programme de travail 2018- 2019 ;

13. *Invitent* les autres partenaires, y compris le secteur des industries, de fournir des ressources humaines et financières adéquates pour répondre aux besoins de financement externe pour les priorités encore non financées dans le cadre du programme de travail et budget 2018-2019

et de soutenir les activités du secrétariat relatives à la mobilisation des ressources ;

14. *Demandent* au Secrétariat de préparer, en consultation avec le Bureau, pour examen et approbation par les Parties contractantes à leur 21^e réunion deux solutions alternatives pour un programme de travail et budget simplifié et plus stratégique axé sur les résultats pour 2020-2021. Ces propositions doivent être conformes aux dispositions pertinentes du « Document de gouvernance » et à la Décision IG. 19/5 de la CdP 16, en totale conformité avec la Stratégie à moyen terme et doivent prendre en compte les progrès réalisés lors de la mise en œuvre du programme de travail 2018-2019, en expliquant les principes et les hypothèses clés sur lesquels il se fonde; elles doivent également attirer l'attention sur les changements significatifs entre 2018 et 2019 et le programme de travail 2020-2021 et fournir une analyse sommaire et des explications narratives des tableaux budgétaires indiquant la part du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée destinée à chaque thème de la Stratégie à moyen terme, ainsi que celle du financement externe assuré et non assuré ;

15. Les solutions alternatives doivent prendre en compte la persistance d'un excédent dans le MTF qui doit servir à s'assurer que les contributions restent à niveau. Les alternatives doivent :

- a. permettre de réaliser une évaluation du taux de croissance requis pour le budget de dépenses de base qui ne devrait pas dépasser une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice biennal 2018-2019 ;
- b. maintenir le budget de dépenses de base au niveau de 2018-2019 en valeurs nominales.

Annexe
Programme de Travail et de Budget 2018-2019

Tableau 1 : Aperçu des revenus et des engagements

Tous les montants en €

	Taux de change 0,945			Taux de change 0,918		
Part A (Financement principal)						
A. Revenus	<i>Approuvés 2016</i>	<i>Approuvés 2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Proposés 2018</i>	<i>Proposés 2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
<i>Revenus ordinaires prévus</i>						
MTF Contributions ordinaires	5.706.788	5.706.788	11.413.577	5.706.788	5.706.788	11.413.576
Contribution discrétionnaire de l'UE	596.484	596.484	1.192.968	596.484	596.484	1.192.968
Contribution du gouvernement hôte de la Grèce ⁽¹⁾	378.000	378.000	756.000	367.200	367.200	734.400
TOTAL des Revenus Ordinaires Prévus	6.681.272	6.681.272	13.362.545	6.670.472	6.670.472	13.340.944
B. Économies des années précédentes				374.771	170.336	545.107
Total des fonds disponibles				7.045.2437	6.840.8087	13.886.051
C. Engagements	<i>Approuvés 2016</i>	<i>Approuvés 2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Proposés 2018</i>	<i>Proposés 2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Activités	2.145.200	2.096.850	4.242.050	2.197.5822	1.904.304	4.101.886
Postes et autres coûts administratifs	3.771.916	3.820.266	7.592.182	4.019.8218	4.200.264	8.220.085
Coûts de soutien au Programme	680.781	680.781	1.361.562	720.959	701.815	1.422.774
TOTAL des Engagements Réguliers	6.597.897	6.597.897	13.195.794	6.938.362	6.806.383	13.744.745
Provision des Réserves de Trésorerie (incl. CSP)	12.500	12.500	25.000	38.031		38.031
Total général	6.610.397	6.610.397	13.220.794	6.976.393	6.806.383	13.782.776
Différence entre les Revenus et les Engagements (CAL) ⁽²⁾	70.875	70.875	141.750	68.850	34.425	103.275

Part B (Financement Externe)

	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Financement de Projets PAM/PNUE	2.006.500	9.018.339
Ressources mobilisées par les composantes	6.007.500	2.720.000
Ressources à mobiliser	6.988.180	2.345.000
TOTAL	15.002.180	14.083.339

Part C (Contributions des Pays hôtes du CAR) ⁽³⁾

<i>Pays (Centre)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Croatie (CAR/PAP)	159.666	159.666	319.332	159.666	159.666	319.332
France (CAR/PB)	524.000	524.000	1.048.000			
Italie (INFO/CAR)	231.679	100.000	331.679	100.000	100.000	200.000
Malte (REMPEC) ⁽⁴⁾	209.000	209.000	418.000	255.000	255.000	510.000
Espagne (CAR/CPD)			0	90.000	90.000	180.000
Tunisie (CAR/ASP)	90.000	90.000	180.000			
TOTAL des Contributions des Pays hôtes (en espèces/en nature)	1.214.345	1.082.666	2.297.011	604.666	604.666	1.209.332

(1): L'équivalent de USD 400 000 en EUR utilisant le taux du budget (0,945 pour 2016-2017 et 0,918 pour 2018-2019). (2): Le recouvrement du déficit devrait s'achever en 2019.

(3): Le Tableau des contributions des Pays hôtes sera complété, en reflétant les entrées des Pays hôtes

(4): Malte fournit 250,000 EUR pour les locaux du bureau et 5.000 EUR par an dans le cadre de l'accord de maintenance

Tableau 2. Revenus Ordinaires Prévus (Provisoires)

Parties contractantes	2016-2017 %	Contributions ordinaires pour 2016 (en €)	Contributions ordinaires pour 2017 (en €)	2018-2019 %	Contributions ordinaires pour 2018 (en €) ⁽¹⁾	Contributions ordinaires pour 2019 (en €)
Albanie	0,06	3.217	3.217	0,06	3.217	3.217
Algérie	1,13	64.746	64.746	1,13	64.746	64.746
Bosnie-Herzégovine	0,09	5.228	5.228	0,09	5.228	5.228
Croatie	0,70	39.813	39.813	0,70	39.813	39.813
Chypre	0,30	17.292	17.292	0,30	17.292	17.292
UE	2,50	142.670	142.670	2,50	142.670	142.670
Égypte	1,07	61.126	61.126	1,07	61.126	61.126
France	34,24	1.954.037	1.954.037	34,24	1.954.037	1.954.037
Grèce	3,32	189.412	189.412	3,32	189.412	189.412
Israël	3,03	172.924	172.924	3,03	172.924	172.924
Italie	26,41	1.507.250	1.507.250	26,41	1.507.250	1.507.250
Liban	0,32	18.499	18.499	0,32	18.499	18.499
Libye	0,88	50.268	50.268	0,88	50.268	50.268
Malte	0,11	6.434	6.434	0,11	6.434	6.434
Monaco	0,07	4.021	4.021	0,07	4.021	4.021
Monténégro	0,03	1.609	1.609	0,03	1.609	1.609
Maroc	0,38	21.716	21.716	0,38	21.716	21.716
Slovénie	0,59	33.780	33.780	0,59	33.780	33.780
Espagne	17,22	982.447	982.447	17,22	982.447	982.447
Syrie	0,17	9.652	9.652	0,17	9.652	9.652
Tunisie	0,20	11.260	11.260	0,20	11.260	11.260
Turquie	7,17	409.387	409.387	7,17	409.387	409.387
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ORDINAIRES (MTF)	100,00	5.706.788	5.706.788	100,00	5.706.788	5.706.788
CONTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES						
Contributions Discrétionnaires de l'UE		596.484	596.484		596.484	596.484
Pays hôte (Grèce) ⁽²⁾		378.000	378.000		367.200	367.200

(1): Les contributions proposées pour 2018-2019 comprennent l'alignement à 100 % des taux de l'ONU actuellement évalués (2016-2018).

(2): L'équivalent de USD 400 000 en EUR utilisant le taux du budget (0,945 pour 2016-2017 et 0,918 pour 2018-2019).

Tableau 3. Résumé des Activités et des Coûts Administratifs par Composante (MTF/UE discr.)

(en €)	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
SECRÉTARIAT						
TOTAL ACTIVITÉS	1.102.300	1.221.000	2.323.300	1,062,636	1,082,969	2,145,605
POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.566.150	1.601.880	3.168.030	1,793,953	1,932,814	3,726,767
TOTAL	2.668.450	2.822.880	5.491.330	2,856,589	3,015,783	5,872,372
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)						
TOTAL ACTIVITÉS	177.000	111.000	288.000	222,000	86,000	308,000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	579.328	591.947	1.171.274	595,704	602,861	1,198,565
TOTAL	756.328	702.947	1.459.274	817,704	688,861	1,506,565
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)						
TOTAL ACTIVITÉS	209.000	105.000	314.000	280,800	90,600	371,400
SOUTIEN ADMINISTRATIF	450.200	450.200	900.400	452,700	452,700	905,400
TOTAL	659.200	555.200	1.214.400	733,500	543,300	1,276,800
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)						
TOTAL ACTIVITÉS	254.600	215.600	470.200	157,146	168,735	325,881
SOUTIEN ADMINISTRATIF	435.817	435.817	871.634	438,317	438,317	876,634
TOTAL	690.417	651.417	1.341.834	595,463	607,052	1,202,515
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)						
TOTAL ACTIVITÉS	282.300	319.250	601.550	275,000	301,000	576,000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	344.047	344.047	688.094	346,547	346,547	693,094
TOTAL	626.347	663.297	1.289.644	621,547	647,547	1,269,094
CAR/INFO						
TOTAL ACTIVITÉS	80.000	50.000	130.000	80,000	70,000	150,000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	36.750	36.750	73.500	39,250	39,250	78,500
TOTAL	116.750	86.750	203.500	119,250	109,250	228,500

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DURABLES TOTAL ACTIVITÉS	40.000	75.000	115.000	120,000	105,000	225,000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	52.500	52.500	105.000	55,000	55,000	110,000
TOTAL	92.500	127.500	220.000	175,000	160,000	335,000
SOUS-TOTAL	5.609.992	5.609.991	11.219.982	5,919,053	5,771,793	11,690,846
COÛTS DE SOUTIEN AU PROGRAMME	680.781	680.781	1.361.562	720,959	701,815	1,422,774
TOTAL GÉNÉRAL	6.290.773	6.290.772	12.581.544	6,640,012	6,473,608	13,113,620

Tableau 4a. Détails des salaires et des coûts administratifs (Secrétariat)

Secrétariat	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) avec 1% d'augmentation		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel ⁽³⁾						
Coordinateur - D.1	218.596	225.154	443.750	227.405	229.679	457.084
Coordinateur adjoint - P.5	197.266	203.184	400.449	205.215	207.268	412.483
Administrateur de programme (Gouvernance) - P.4	169.615	174.704	344.319	176.451	178.215	354.666
Administrateur de programme (MED POL) - P.4	169.615	174.704	344.319	176.451	178.215	354.666
Administrateur de programme (Administrateur de surveillance et d'évaluation MED POL) - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Administrateur de programme (Activités socioéconomiques/Développement durable) - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Administrateur de programme (Pollution MED POL) - P.3 ⁽⁵⁾	0	0	0	149.247	150.740	299.987
Conseiller juridique - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Administrateur de programme - Expert Rapport sur la Qualité - P3 ⁴				0	150,740	150,740
Administrateur Admin/Gestion de fonds - P.4 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	1.185.489	1.221.053	2.406.542	1.382.510	1.547.077	2.929.5872
Personnel de service général						
Assistant Réunion et Achats - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Paiements et Voyage - G.5 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Budget - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant administratif - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Information- G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme (MEDPOL) - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Agent administratif - G.4 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel de service général	216.000	216.000	432.000	216.000	216.000	432.000
TOTAL DES POSTES	1.401.489	1.437.053	2.838.542	1.598.510	1.763.077	3.361.587
Autres Coûts Administratifs						
Voyages officiels du personnel	110.000	115.000	225.000	120.000	120.000	240.000
Autres coûts de bureau ⁽²⁾	54.661	49.827	104.488	75.443	49.737	125.180
Total des autres coûts administratifs	164.661	164.827	329.488	195.443	169.737	365.180
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.566.150	1.601.880	3.168.030	1.793.953	1.932.814	3.726.767

(1): Le poste est couvert par les Coûts de Soutien au Programme. (2): Allocation pour la formation du personnel du PAM, les services TIC et le développement d'un plan d'urgence pour le bureau du PAM. (3): Un pour cent d'augmentation du coût du personnel international en 2018 et 2019. (4): Ce poste est pour un an seulement et sera financé par l'épargne (5): Ce poste a été financé par les ressources externes en 2016-2017. Il sera financé par le MTF en 2018-2019 comme un poste au sein du MEDPOL, approuvé par la COP18 à Istanbul.

Tableau 4b.

<u>Postes PNUE/PAM financés par des ressources extérieures</u>			
Administrateur des Projets en Pool, P.4 (Projets AMP FEM/CE)			
Assistant de Projet, G.4 (Projets AMP FEM/CE)			
Administrateur de Gestion du Projet sur les Écosystèmes, P.3 (Projet GCGP EcAp II)			
Assistant de Gestion du Projet sur les Écosystèmes, G.5 (Projet GCGP EcAp II)			
Assistant Budget et Finance des Projets en Pool			
	2018	2019	Total
Administrateur chargé de l'Information et la Communication, P3 (annoncé par le Gouvernement de l'Italie)	150,000 €	150,000 €	300,000 €

Tableau 4c. Détails des salaires et Coûts administratifs (REMPEC)

REMPEC	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel⁽⁴⁾						
Chef du bureau P4	158.455	163.446	321.901	165.080	166.731	331.811
Administrateur de Programme (Prévention) P.3	122.470	124.918	247.388	126.167	127.429	253.596
Administrateur de Programme (OPRC) P.3	128.020	130.270	258.290	131.573	132.888	264.461
Agent de programme (Offshore) P.3 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Agent professionnel associé (APO) ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	408.945	418.634	827.579	422.820	427.048	849.868
Personnel de service général						
Assistant Administratif/Financier - G7 ⁽³⁾	24.644	25.773	50.417	24.644	25.773	50.417
Assistant au Directeur - G.7	36.319	37.408	73.727	36.319	37.408	73.727
Secrétaire - G.5	26.293	27.004	53.297	26.293	27.004	53.297
Total du Personnel de service général	87.256	90.186	177.441	87.256	90.185	177.441
TOTAL DES POSTES	496.201	508.820	1.005.020	510.076	517.233	1.027.309
Autres coûts administratifs						
Voyages officiels du personnel	35.000	35.000	70.000	35.000	35.000	70.000
Coûts du Bureau	48.127	48.127	96.254	50.628	50.628	101.256
Total des autres coûts administratifs	83.127	83.127	166.254	85.628	85.628	171.256
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	579.328	591.947	1.171.274	595.704	602.861	1.198.565

(1): Ce poste pourrait consister en un détachement mis à disposition pour la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du Programme de travail (PdT) pour l'exercice biennal 2018-2019 en relation avec le Plan d'action offshore ou pourrait être financé par des projets.

(2): Ce poste sera couvert par l'État membre concerné de l'OMI (Organisation maritime internationale) dans le cadre du programme de cadre associé (APO) de l'OMI.

(3): Ce poste est couvert en partie par la contribution de l'OMI (13 000 euros par an) payée à partir de la part de l'OMI des coûts de soutien au projet.

(4): Un pour cent d'augmentation annuelle du coût du personnel international pour 2018 et 2019.

Thème 1: GOUVERNANCE												
Objectifs stratégiques:												
1. Consolider les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et la capacité de la mise en œuvre et de la conformité avec la Convention de Barcelone, ses Protocoles, la Stratégie Méditerranéenne du Développement Durable et les Plans d'action et Stratégies adoptés à l'échelle régionale ; 2. Mobiliser des ressources supplémentaires destinées au Fonds d'Affectation Spéciale pour la Méditerranée afin d'en augmenter les impacts; 3. Renforcer les synergies, les complémentarités et la collaboration entre les partenaires régionaux et internationaux et les organisations actives dans la Méditerranée et consolider la sensibilisation et la participation des parties prenantes ; 4. Affecter des évaluations sur la base des connaissances de l'environnement méditerranéen et développer des scénarios pour le travail des parties prenantes et de la prise de décision éclairée; 5. Assurer la visibilité du PAM/de la Convention de Barcelone, de son rôle et de ses réalisations.												
2018-2019 Indicateurs:						Cibles 2018-2019:						
1) Nombre des nouvelles ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles; 2) Niveau de satisfaction à l'égard des services offerts aux réunions du PAM; 3) Part des ressources financières externes mobilisées pour cofinancer le MTF pour la mise en œuvre de la Stratégie à Moyen Terme; 4) Nombre de Parties contractantes élaborant des rapports concernant la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles; 5) Pourcentage de l'augmentation biennale des organisations de la société civile et du secteur privé établissant un partenariat avec le PAM; 6) Nombre des Mémoires d'Entente/Mémoires de Coopération conclus ou renouvelés; 7) Nombre des activités conjointes avec des partenaires; 8) Nombre de pays mettant à jour et en œuvre les programmes de surveillance intégrés sur la base de l'EcAp; 9) Nombre de rapports, de fiches d'information et d'autres publications scientifiques produites par le Système PAM; 10) Nombre de services Info/PAM assurés et des services/ensembles de données disponibles à travers la plateforme Info/PAM; 11) Nombre des nœuds nationaux SEIS développés; 12) Nombre des téléchargements de publications disponibles sur les sites web du PAM; 13) Nombre des produits de communication publiés; 14) Nombre des événements illustrant le système PAM ; 15) Nombre de hits sur les sites web des composantes du PAM et du PNUÉ/PAM.						1) Au moins 2 ratifications supplémentaires; 2) 80% niveau de satisfaction; 3) Au moins 30% du budget total MTF; 4) 22 Parties contractantes; 5) Au moins 20% à comparer avec le nombre actuel; 6) 4 Mémoires d'Entente/Mémoires de Coopération conclus ou mis à jour; 7) 12 activités conjointes avec des Partenaires; 8) 12 pays; 9) 15 rapports et fiches d'information; 10) Au moins 4 services; 11) Au moins 8 pays; 12) Au moins 250 téléchargements per année; 13) 10 produits de communication publiés; 14) 50 événements dans le cadre d'autres forums et 6 événements PAM; 15) Au moins un total de 20,000 visites totales par an						
SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
1.1: Soutenir les Parties Contractantes et Partenaires dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies Régionales et ses Plans d'Action												
1.1.1.	Ratification de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles par toutes les Parties Contractantes	1. Suivre et promouvoir la ratification en se concentrant sur ces Protocoles qui ne sont pas encore entrés en vigueur, ou qui sont ratifiés à moins de 50% par les Parties Contractantes	Lettres, Missions aux pays concernées, Communiquer avec le Dépositaire et les Parties Contractantes, les Ambassades à Athènes	UC	MED POL, CAR/PAP, REMPEC, ASP/CAR	a) Sous l'autorité de l'UC, soutien apporté aux Parties contractantes dans leurs efforts visant à mieux appréhender les obligations aux termes des Protocoles et des mesures connexes pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone en vue de favoriser les conditions de sa ratification; b) Ratification universelle des amendements à la Convention de Barcelone ; c) Augmentation du nombre de ratifications des Protocoles	5.000 €	5.000 €	10.000 €			
1.1.2.	Apporter un soutien juridique, et politique effectif au processus de prise de décision du PAM, y compris les réunions des organes consultatifs	1. Organiser la CdP21	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 4 langues, les documents d'information, les services de conférence, l'emplacement, les communiqués de presse et les événements en marge des événements prise en charges des frais de participation d'un participant par PC et jusqu'à 10 représentants des partenaires du PAM (société civile)	UC	Toutes les Composantes	a) CdP 21 organisée avec succès ; b) Progrès réalisés au cours de l'exercice biennal 2018-2019 ; c) Déclaration de la CdP 21 et décisions incluant le PdT 2020-2021 examinées et adoptées.	0 €	300.000 €	300.000 €		60.000 €	Le chiffre des ressources externes indique le coût supplémentaire encouru par une Partie Contractante, si cette dernière propose d'accueillir la réunion
		2. Organisation de la 85e, 86e et 87e réunions du Bureau, y compris la réunion à la veille de la CdP21	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 2 langues, des documents d'information, des services de conférence, l'emplacement, la participation d'un délégué par Partie Contractante, expertise en interne.	UC	Toutes les Composantes	Les 85 ^e , 86 ^e et 87 ^e réunions du Bureau ainsi qu'une réunion du Bureau à la veille de la CdP 21 organisées avec succès.	70.000 €	35.000 €	105.000 €		30.000 €	
		3. Organiser la Réunion des Points Focaux du PAM, précédée par la Réunion du Groupe de Coordination de l'EcAp, soutenues par les réunions du PAM	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 2 langues, des documents d'information, des services de conférence, l'emplacement, et la participation d'un délégué par Partie Contractante, expertise en interne.	UC	Toutes les Composantes	a) Réunion des Points focaux du PAM et réunion du Groupe de coordination de l'EcAp (Approche écosystémique) organisées avec succès ; b) Ensemble affiné et élaboré de projets de décisions ainsi que le Programme de travail et Budget 2020-2021 convenus pour soumission à la CdP 21.	0 €	145.000 €	145.000 €		50.000 €	
				MED POL, CAR/PAP, Plan Bleu, REMPEC, CAR/CPD, CAR/ASP, INFO/CAR	UC	Nombreux participants aux réunions des Points focaux thématiques ou des composantes visant à examiner, entre autres, les projets de lignes directrices, les produits d'évaluation, les documents d'orientation proposés pour un examen plus approfondi par les instances supérieures pertinentes du PAM ; la réunion des Points focaux thématiques ASP/DB organisée à titre d'essai ; leçons apprises partagées avec les Parties contractantes.	0 €	320.000 €	320.000 €	20.000 €	100.000 €	
		4. Organiser la réunion du Comité du Respect des Obligations	Documents de travail et d'information en 2 langues, services de conférence, lieu, communiqués de presse, dispositions prises pour la participation d'au plus 14 membres titulaires et/ou membres suppléants du Comité de respect des obligations ; expertise en interne	UC, membre du Comité de respect des obligations	MED POL, CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP	a) Deux réunions du Comité de respect des obligations organisées avec succès ; b) État d'avancement de la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles examiné et situations de non-respect des obligations abordées et portées à l'attention de la CdP 21 ; c) Directives fournies aux Parties contractantes selon le cas.	35.000 €	35.000 €	70.000 €		30.000 €	
5. Organiser la 18 ^e Réunion de	Expertise en interne, conseil, documents de	membres de la CMDD,	Toutes les autres	a) 18 ^e Réunion de la CMDD organisée avec succès ;	25.000 €	100.000 €	125.000 €		30.000 €			

		la CMDD durable (Commission méditerranéenne du développement) et les réunions annuelles de son Comité de pilotage.	travail en 2 langues, documents d'information, services de conférence, traduction, interprétation, rapports, dispositions prises pour le voyage de 13 délégués des Parties contractantes et d'au plus 10 partenaires du PAM membres de la société civile	Plan Bleu	composantes du PAM	b) Deux réunions du Comité de pilotage de la CMDD, dont au moins une en face à face, organisées avec succès.						
		6. Améliorer la durabilité des opérations du PAM	Expertise en interne, réunions du Groupe de travail sur les opérations durables du PAM	UC	Composantes du PAM	a) Lignes directrices sur les opérations durables du PAM élaborées et mises en œuvre ; b) Pages Internet dédiées aux opérations durables du PAM réalisées et entretenues ; c) Groupe de travail interne du Secrétariat du PAM opérationnel.	15.000 €	0 €	15.000 €			
1.1.3	Renforcer les interdépendances entre les thèmes principaux et les thèmes transversaux et faciliter la coordination à l'échelle nationale dans tous les secteurs concernés.	1. Intégrer aux politiques nationales pertinentes les stratégies actualisées du PAM et les cibles de l'EcAp (SMDD (Stratégie méditerranéenne pour le développement durable), PA CPD (Plan d'action sur la consommation et la production durables), Stratégie régionale pour la prévention de la pollution par des navires, Plan d'action pour la GIZC (Gestion intégrée des zones côtières), Plan d'action offshore, RSFCCA)	Expertise en interne, conseil	UC, CAR/PAP	Composantes du PAM	a) PAN (Plan d'action nationaux) sur les sources terrestres, Stratégies nationales de GIZC, PAN sur la pollution marine, PAN sur la biodiversité examinés pour deux Parties contractantes afin d'évaluer l'intégration et la rationalisation du BEE (Bon état écologique) ; principales conclusions évaluées et recommandations faites à la réunion des Points focaux du MAP prévue pour 2019 ; b) Fonctionnement des points focaux thématiques testé et rapport sur les principales conclusions adressé au Bureau et à la réunion des Points focaux du PAM prévue pour 2019.	25.000 €	0 €	25.000 €			
		2. Continuer à travailler sur des outils régionaux, y compris des lignes directrices potentielles, sur le tourisme durable en mettant l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance, et notamment sur les croisières	Atelier ; activités de sensibilisation ; publications	Plan Bleu et Toutes les Composantes	ONU-OMC, PNUE/DTIE, UNESCO, UE/CE, Agence française de développement,	Des outils régionaux, y compris des Lignes directrices potentielles sur le tourisme durable élaborées à travers un processus participatif conforme à la Vision et aux objectifs de la SMDD 2016-2025, en tenant compte du Plan d'action de la CPD, du protocole GIZC, du PAS BIO (Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique) en Méditerranée et du Plan régional sur les déchets marins.	5.000 €	3.000 €	8.000 €	40.000 €		Projet horizontal BleuTourMed (projet Interreg)
1.1.4	Opportunités de financement pour les priorités nationales et régionales identifiées, donateurs ou partenaires informés et impliqués, à travers la mise en œuvre de la Stratégie actualisée de mobilisation des ressources et Parties contractantes soutenues dans la mobilisation des ressources.	1. Mettre en œuvre de manière coordonnée la Stratégie de mobilisation des ressources.	Expertise en interne, table ronde	UC	Toutes les Composantes	a) Stratégie actualisée de mobilisation des ressources mise en œuvre de manière intégrée ; b) Fiches de projet actualisées et examinées par l'UC ; c) Réunions bilatérales avec des donateurs ; d) Organisation de conférence avec des donateurs ; e) Soumission coordonnée de propositions de projets, conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources.	20.000 €	0 €	20.000 €			
		2. Finaliser la préparation de 6 projets dérivés du Programme pour la Méditerranée (MedProgramme) : Amélioration de la sécurité environnementale.	Expertise en interne, conseil, réunions régionales d'examen des descriptifs de projets	UC	MED POL, CAR/PAP CAR/ASP, Plan Bleu, CAR/ASP	a) Descriptif de projet pour chaque projet dérivé dans le cadre du nouveau Programme pour la Méditerranée finalisé et soumis ; b) Instruments juridiques de soutien à l'exécution de chaque projet dérivé finalisés et signés.	0 €	0 €	0 €	1.000.000 €		MED Programme
		3. Assurer l'exécution en temps voulu et l'examen des progrès réalisés dans le cadre des projets du PAM	Expertise en interne, conseil	UC	Toutes les Composantes	Projet EcAp MED II financé par l'UE, Projet sur les déchets marins en Méditerranée, Projets SEIS (Système de Partage d'Informations sur l'Environnement) ; Projet Adriatique du FEM (Fonds pour l'environnement mondial) sur l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine ; projets SIMWestMED et SUPREME financés par l'UE ainsi que la coopération bilatérale avec l'Italie efficacement mis en œuvre conformément à la SMT (Stratégie à moyen terme) et au PdT du PAM.	0 €	0 €	0 €	1.200.000 €		Cela représente les allocations budgétaires externes respectives prévues pour 2018-2019
1.1 Total							200.000 €	943.000 €	1.143.000 €	2.260.000 €	300.000 €	

1.2 : Soutenir les Parties Contractantes et les Partenaires conformément à la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies régionales et Plans d'Action

1.2.1	Les mécanismes de respect des obligations fonctionnent de manière efficace et fournissent des conseils techniques et juridiques aux Parties contractantes, notamment une assistance technique en vue d'améliorer la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, y compris la rédaction de rapports	1. Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.	Expertise en interne, lignes directrices, assistance technique en ligne, coordination interne	UC, INFO/CAR	MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	Audiences informelles tenues par le Comité de respect des obligations, au besoin.	10.000 €	10.000 €	20.000 €			
		2. Fournir des conseils aux Parties contractantes en vue de faciliter le processus de rédaction de rapports sur la mise en œuvre nationale de la Convention.	Expertise juridique et technique en interne	UC		a) Documents concernant le didacticiel sur la rédaction de rapports visant à faciliter le processus de préparation de rapports à l'échelle nationale ; b) Document de type « FAQ » abordant les difficultés principales ou défis principaux rencontrés lors de la rédaction de rapports	5.000 €	5.000 €	10.000 €		10.000 €	
		3. Évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles à travers les rapports soumis par les Parties contractantes pour la période 2016-2017. Cette évaluation	Expertise juridique et technique en interne	UC		a) Lignes directrices pour l'évaluation préliminaire du respect des obligations ; b) Analyse approfondie des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. Progrès réalisés dans la mise en œuvre évalués, questions générales et questions particulières en jeu mises en évidence et portées à l'attention des Points focaux du PAM et des	10.000 €	0 €	10.000 €			

		sera soumise au Comité du respect des obligations et à la CdP 21				composantes pertinentes.							
Total 1.2							25.000 €	15.000 €	40.000 €	0 €	10.000 €		
1.3: Consolider la participation, l'engagement, les synergies et les complémentarités entre les institutions régionales et globales													
1.3.1	Activités de coopération régionale promouvant le dialogue et un engagement actif des organisations mondiales et régionales et des partenaires, y compris sur PAS BIO, Déchets marins, CDP, GIZC et PEM (par ex. conférence régionale, réunions des donateurs)	<p>1. Présenter les ONG pour devenir des partenaires du PAM et faciliter leur contribution aux objectifs du PAM, y compris les discussions annuelles de table ronde, en tandem avec d'autres réunions</p> <p>2. Organiser les réunions avec les Agences Partenaires du PAM et les Mers Régionales pour passer en revue le progrès et maximiser les synergies dans la mise en œuvre des accords respectifs de coopération.</p> <p>3. Co-organiser avec les Co-Présidents les réunions annuelles des sous-groupes pour le renforcement des capacités, le contrôle et l'examen de l'H2020 de l'UpM</p> <p>4. Coordonner, avec des partenaires clés, le soutien à la mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins ; renforcer et étendre la Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets en Méditerranée établie en septembre 2016 ; améliorer la collaboration avec les mers régionales concernant la lutte contre déchets marins et d'autres questions d'intérêt commun.</p> <p>5. Mieux élaborer et maintenir ou mettre à jour le Nœud régional méditerranéen de lutte contre les déchets marins avec des contributions de tous les partenaires de la plate-forme de collaboration ainsi que celles des Parties contractantes.</p> <p>6. Assurer la coordination avec les Conventions de Bâle, de Stockholm, de Minamata et avec le Protocole de Londres sur l'immersion pour maximiser les synergies relativement au soutien à la mise en œuvre des dispositions respectives de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.</p>	<p>Expertise en interne, consultation en ligne pour les documents d'orientation, participation de soutien aux réunions du PAM</p> <p>Expertise en interne, conseils, préparation de documents, à la suite d'une réunion ou dans le cadre de réunions séparées</p> <p>Organisation de réunion, Préparation de document de travail et fiche de renseignements, voyages, services de conférence,</p> <p>Activités conjointes, réunions régionales, échange d'informations, SSFA (Accord de financement à petite échelle), conseils</p> <p>Activités conjointes, réunions régionales, échange d'informations, SSFA, conseils</p> <p>Expertise en interne, échange d'informations</p>	<p>UC</p> <p>UC</p> <p>MED POL</p> <p>MED POL</p> <p>MED POL</p> <p>MED POL, CAR/CPD</p>	<p>Toutes les composantes, partenaires du PAM, Parties contractantes</p> <p>Toutes les Composantes</p> <p>UC, sous-groupes et Comité de pilotage de l'initiative H2020 (Horizon 2020) de l'UpM (Union pour la Méditerranée), AEE (Agence européenne pour l'environnement), PPRG (Groupe de recherche sur les marchés publics)</p> <p>UC, REMPEC, CAR/CPD, CAR/ASP, Partenaires des plates-formes de collaboration, Initiative H2020 de l'UpM, Programmes pour et Conventions des mers régionales</p> <p>PAG, INFO/CAR, Plan Bleu, CAR/CPD</p> <p>Conventions BSR (Bâle, Stockholm et Rotterdam), Convention de Minamata, OMI, LDP, UNECE (Conventions régionales de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)</p>	<p>a) Société civile plus impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, conformément aux décisions pertinentes de la CdP; b) Nouveaux partenaires inscrits sur la liste des partenaires du PAM.</p> <p>a) Meilleure définition des domaines pour lesquels le PAM joue un rôle central (par exemple Développement durable, ODD (Objectifs de développement durable), IMAP (Programme intégré de surveillance et d'évaluation), Déchets marins, GIZC, gouvernance des océans) ; b) Mise à jour des accords de collaboration en incluant au moins 2 partenaires.</p> <p>a) Réunions annuelles des sous-groupes « Examen et surveillance » et « Renforcement des capacités » de l'initiative H2020 de l'UpM organisées avec succès ; b) Renforcement de la coopération avec l'AEE, la BEI (Banque européenne d'investissement) et l'UpM dans le cadre de l'initiative H2020 ; c) Programme de travail des trois composantes de l'initiative H2020 suivi de manière continue et les synergies avec les activités d'ONU Environnement/PAM-MED POL améliorées, activités conjointes élaborées et mises en œuvre, selon le cas.</p> <p>a) Troisième et quatrième réunions de la Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins en Méditerranée organisées avec la participation de plus de 20 organisations régionales et plans de travail annuels conjoints préparés, approuvés et mis en œuvre conformément à leurs mandats ; b) échange de meilleures pratiques facilité, liste d'experts créée, sensibilisation du public et des décideurs améliorée ; c) Lignes directrices mondiales pertinentes existantes et outils et méthodologies de renforcement des capacités identifiés et activités conjointes mises en œuvre, selon le cas.</p> <p>Nœud régional conçu et opérationnel, Meilleures pratiques et liste d'experts téléchargées, liens avec le GMLP (Partenariat mondial pour les déchets marins) établis, Liens avec la campagne Clean sea et l'initiative Plastic Coalition établis</p> <p>Activités conjointes identifiées sur les POP (Polluants organiques persistants), sur le mercure et sur les déchets marins, indicateurs des ODD liés aux synergies mis en place ;</p>	<p>5.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p>	<p>10.000 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p>	<p>15.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p> <p>70.000 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p>	<p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p>	<p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>10.000 €</p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p>Financement externe provenant du Projet sur les déchets marins financé par l'UE et du PAG (Programme d'action global)/ PNUE (20.000€) et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer</p> <p>Financement externe provenant du Projet sur les déchets marins financé par l'UE et du PAG/ PNUE</p> <p>Financement externe provenant de la Subvention de préparation de projets pour le MedProgramme</p>	

1.3.2	Participation à des initiatives et à des échanges internationaux pertinents existants ou nouveaux (par exemple ABNJ (Zones situées au-delà des juridictions nationales), AMP (Aires marines protégées), Offshore, Développement durable) pour mettre en évidence les spécificités régionales de la Méditerranée et accroître les synergies.	Promouvoir la Convention de Barcelone, ses Protocoles et la SMDD 2016-2025 en mettant l'accent sur le contrôle et la prévention de la pollution, sur la biodiversité et sur la GIZC	Exposé de principes, événements parallèles, supports de communication, expertise en interne, participation aux réunions, exposés de principes, soumission officielle	UC, MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	Composantes du PAM, OMI, LDP, CDB (Convention sur le Diversité Biologique), Conventions BSR, EUSAir, SMDD de l'UE, Politique marine intégrée de l'UE, Initiative Adriatic Joanian	a) Promouvoir le rôle et la visibilité de la Convention de Barcelone et du PNUC/PAM dans les forums internationaux et créer de nouveaux partenariats ; b) Contribution apportée à l'UNEA (Assemblée des Nations Unies pour l'environnement) 3 et aux mers régionales d'ONU Environnement ; c) Rapport sur l'état d'avancement des activités du REMPEC soumis à chaque session du MEPC (Comité de la protection du milieu marin) de l'OMI et aux sessions pertinentes du Comité de coopération technique de l'OMI ; d) Renseignements sur les travaux du PAM relatifs à la mise en œuvre du Protocole immersions partagés avec les organes directeurs du Protocole de Londres sur l'immersion, de la CBD, des Conventions BSR et les réunions du BBNJ ; e) Programme conjoint de travail avec l'ACCOBAMS (Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente) mis en œuvre (2018- 2019) concernant le Plan d'action actualisé sur les cétacés ;	23.000 €	13.000 €	36.000 €			Pour ce qui est du point c), cibler les administrations maritimes compétentes et créer des synergies avec les évolutions internationales tout en mettant en avant l'initiative « Unis dans l'action » des Nations unies (ONU Environnement/OMI)
1.3.3	Mise en œuvre de la SMDD lancée au moyen d'actions sur la visibilité, sur le renforcement des capacités et sur la préparation de lignes directrices visant à aider les pays à adapter la Stratégie à leurs contextes nationaux.	Renforcer et soutenir le SIMPEER (Mécanisme simplifié d'examen par les pairs)	Conseil, réunions, atelier, plate-forme Internet	Plan Bleu	UC, toutes les composantes, membres de la SMDD	a) Processus d'examen par les pairs étendu à 3 autres Parties contractantes ; b) Plate-forme Internet mise à jour ; c) Méthodologie SIMPEER mise à jour ; d) Liens renforcés entre le processus SIMPEER et les Examens nationaux volontaires du HLPF (Forum politique de haut niveau).	70.000 €	3.000 €	73.000 €			Budget augmenté pour assurer la participation de 3 pays. Financement externe attendu des Parties contractantes volontaires.
Total 1.3							128.000 €	26.000 €	154.000 €	90.000 €	10.000 €	
1.4: Consolider le savoir et les connaissances de l'état de la Mer et de la Cote de la Méditerranée à travers des évaluations mandatées pour une prise de décisions éclairées												
1.4.1	Evaluations périodiques sur la base de l'approche DPSIR publiée, abordant entre autre le statut de la qualité du milieu marin et côtier, l'interaction entre l'environnement et le développement ainsi que des scénarios et une analyse prospective du développement sur le long terme. Ces évaluations abordent également les vulnérabilités et les risques liés au changement climatique sur la zone côtière et marine, ainsi que les lacunes de connaissances sur la pollution marine, les services écosystémiques, la dégradation côtière, les impacts cumulatifs et les impacts de la consommation et de la production durable	1. Organiser la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019	Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail.	Plan Bleu, UC, composantes du PAM	ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), AFD, CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), CMI (Centre pour l'intégration en Méditerranée)/Banque mondiale, AEE, FAO, GIZ, UICN (Union mondiale pour la conservation de la nature), Fondation MAVIA, MedSections, MedPan, OME (Observatoire méditerranéen de l'énergie), Tour du Valat, UNESCO	a) Élaboration de la table des matières détaillée (2018) ; b) Premier projet du SoED (Rapport sur l'état de l'environnement et du développement) soumis à consultation (début 2019) ; c) SoED soumis à la CdP 21 ; SoED publié et diffusé (fin 2019).	70.000 €	15.000 €	85.000 €		100.000 €	Contribution en nature des partenaires évaluée à environ 100 000, y compris celle en espèce de 35 000 du CMI/Banque mondiale (à confirmer)
		2. Préparer conjointement avec l'AEE le deuxième rapport sur la mise en œuvre de l'initiative H2020 pour une Méditerranée saine.	Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail.	MED POL, Plan Bleu, INFO/CAR	AEE	Chapitres thématiques sur les émissions industrielles et les déchets livrés en temps opportun à travers un processus de consultation des Parties contractantes et du groupe « Examen et surveillance » de l'initiative H2020 ;	10.000 €	0 €	10.000 €	50.000 €		Ce budget couvre les aspects de la coordination. Les travaux de fond seront réalisés dans le cadre du Produit 3.4. Le financement externe provient du Projet UE/AEE SEIS 2.
		3. Développer et mettre en œuvre le premier paquet d'activités incluses dans la Feuille de route Med 2050 conformément à la Décision IG.23/4	Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail.	Plan Bleu	Parties contractantes, IPAMED (Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen), CIHEAM, OME, UICN, Tour du Valat, GWP- Med (Global Water Partnership - Mediterranean), CMI/Banque Mondiale, d'autres à confirmer	a) Élaboration de la table des matières détaillée (2018) ; b) Élaboration d'un scénario commun de tendances servant de base à la construction d'autres scénarios (2018) ; c) Construction conjointe de scénarios alternatifs ou thématiques (2018-2019) ; d) Construction conjointe de recommandations à l'attention les décideurs (2019). e) Rapport des activités 2018-2019 préparé pour examen et orientation à la COP 21	35.000 €	8.000 €	28.000 €	10.000 €		170 000 attendus du programme Med du FEM, Contribution en nature volontaire des Parties contractantes, Contribution en nature des partenaires (rédaction de chapitres / sous- chapitres, etc.) L'activité se poursuivra et s'achèvera en 2020- 2021 (avec un budget supplémentaire pour 2020-2021). La période 2018-2019 verra la production d'un chapitre sur les tendances générales, sur le scénario du lien eau-énergie-aliment-écosystème et sur un autre scénario à confirmer).
		4. Élaborer un plan d'action ou une feuille de route pour résoudre les principales lacunes en matière d'information identifiées lors du Rapport sur la qualité (QSR) 2017 pour tous les indicateurs communs de l'IMAP.	Expertise en interne, conseil, réunions du CORMON et/ou conseil en ligne	MED POL/UC	CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP, Plan Bleu et CORMON	Actions identifiées pour combler les lacunes en matière de connaissances et qui seront soumises aux CORMON, réunions des Points focaux des composantes ou thématiques et du Groupe de coordination de l'EcAP pour examen	0 €	0 €	0 €			

1.4.2	Surveillance et évaluation de la mise en œuvre de la SMDD sur une base évaluée et périodique au moyen d'une série convenue d'indicateurs, conformément aux ODD et au tableau de bord de durabilité.	1. Améliorer, les travaux sur les indicateurs du Tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée conformément à la Décision IG.23/4	Expertise en interne; conseil.	Plan Bleu/UC et CAR/CPD, Comité de Pilotage de la CMDD	AEE, GFN (Global FoodBanking Network), UN SD, UICN-Med, OME, autres (à confirmer)	a) Indicateurs du tableau de bord remplis et mis à jour afin d'afficher les tendances ; b) Élaboration ou amélioration de l'ensemble des indicateurs de base pour la surveillance de la mise en œuvre de la SMDD en synergie avec le travail continu sur les ODD à l'échelle globale; c) Fiches d'information connexes et mise à jour du tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée	10.800 €	3.000 €	13.800 €		20.000 €	L'activité se poursuivra en 2020-2021 et s'achèvera en 2025 ; elle pourrait s'étendre à d'autres ensembles d'indicateurs (c.-à-d. Indicateurs PA CPD avec un budget supplémentaire). Projet SEIS	
1.4.3	Coordination de la mise en œuvre du PISE (Programme intégré de surveillance et d'évaluation) y compris les fiches descriptives des indicateurs communs de BEE, et soutenu par un centre d'information des données à intégrer dans la plateforme Info/MAP.	1. Soutenir la mise en œuvre coordonnée de l'IMAP tant à l'échelle régionale, sous-régionale que nationale (voir les produits respectifs sous les Thèmes 2, 3 et 5)	Expertise et coordination en interne	UC/MED POL	CAR/ASP, REMPEC, Plan Bleu, CORMON	a) Fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP mises à jour et celles des indicateurs candidats mises au point b) Plate-forme cohérente sur l'assurance qualité mise au point et mise en œuvre pour soutenir la surveillance c) Soutien Méthodologique coordonné apporté pour étendre la portée géographique de la mise en œuvre de l'IMAP aux zones extracôtières d) Protocoles sur la surveillance actualisés et élaborés de manière intégrée pour divers aspects de la mise en œuvre de l'IMAP e) Approche coordonnée suivie pour soutenir et organiser des réunions du CORMON.	10.000 €	0 €	10.000 €			Les activités thématiques connexes par groupe sont décrites sous chaque thème respectif (Pollution, Biodiversité et Interaction terre-mer).	
1.4.4	Consolider l'interface entre la science et la prise de décision à travers le renforcement de la coopération avec les institutions scientifiques globales et régionales, les plateformes pour le partage des connaissances, les dialogues, l'échange des bonnes pratiques et les publications.	1. Mettre en œuvre, entretenir et renforcer le mécanisme d'assistance à la Convention de Barcelone à l'aide d'institutions scientifiques ;	Conseil ; publications, lancement d'un dialogue entre parties prenantes avec les Points focaux nationaux et les membres de la CMDD. Exercices de consultation ; communication ; mise en réseau ; renforcement des capacités	Plan Bleu	Union pour la Méditerranée, MedECC, Université d'Aix-Marseille, CIESM (Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée), MedCoast, MedClivar, Institut de recherche pour le développement, ADEME, Monaco	Rapport (Fiche de renseignements) sur les moteurs et les risques liés à l'environnement et au changement climatique tant à l'échelle régionale que sous-régionale et comprenant les réponses politiques	15.000 €	3.000 €	18.000 €	30.000 €	60.000 €	Union pour la Méditerranée, Université d'Aix- Marseille, Institut de recherche pour le développement, ADEME, Monaco Réaliser un rapport d'évaluation (plus un document d'orientation - résumé destiné aux décideurs) sur les moteurs et les risques liés à l'environnement et au changement climatique tant à l'échelle régionale que sous-régionale et comprenant les meilleures pratiques et les réponses politiques.	
		2. Promouvoir la participation des institutions scientifiques et techniques régionales aux activités de recherche et de développement et faciliter le transfert de technologie.	Expertise en interne	REMPEC	OMI, HELCOM, Accord de Bonn, CMCCC (Centre méditerranéen sur le changement climatique),	L'information diffusée sur les activités et les programmes de R & D, y compris le partage de données et les projets, en coopération avec d'autres accords régionaux; et	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 18 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 7.1.f du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002.	
			Voyages	REMPEC	OMI, HELCOM, Accord de Bonn, AESM (Agence européenne pour la sécurité maritime),	Événements spécialisés sur l'évaluation des risques organisés	0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 18 de la Stratégie régionale (2016-2021) et Art.7.1.f. du Protocole de prévention et d'urgence de 2002
		3. Créer une base de données de la communauté scientifique (institutions, scientifiques, chercheurs) portant sur les domaines de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.	Expertise en interne, conseil	UC	INFO/CAR et autres composantes	Base de données des parties prenantes entretenues et mise à jour	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	10.000 €		
		4. Simplifier la mise en réseau et se concentrer sur la construction d'une communauté, tout en renforçant la communication basée sur des activités de capitalisation	Conseil; ateliers; publications	Plan Bleu	CAR/PAP, CAR/ASP Centre thématique européen - Université de Malaga (ETC UMA), Région métropolitaine de Barcelone (MedCities), Conférence des régions périphériques de l'Europe (CRPM), Union des universités de la Méditerranée (UNIMED), Centre régional de l'environnement pour l'Europe centrale et orientale (REC),	a) Base de données de la communauté scientifique mise à jour et entretenue. Cartographie des parties prenantes mise à jour ; b) Document d'orientation sur la construction d'une communauté; c) Assister les parties prenantes méditerranéennes concernées, assurer des synergies entre cette communauté et accroître la visibilité et l'impact des résultats de leurs projets sur des cibles stratégiques communes identifiées. d) Agir comme une interface science-politique pour favoriser l'échange d'expériences et le partage des connaissances et influencer ainsi un changement de comportement et de politique dans la région méditerranéenne.	20.000 €	5.000 €	25.000 €	100.000 €	0 €	0 €	MedProgramme de l'UE 2014-2020 (FEDER) - Projet horizontal PANACeA, MedProgramme de l'UE 2014-2020 (FEDER) – InnoBlueGrowth Aider les acteurs concernés de la Méditerranée, assurer des synergies au sein de la communauté et accroître la visibilité et les impacts des résultats de leurs projets en vue d'atteindre les cibles stratégiques communes identifiées. Agir en tant qu'interface science-politique pour favoriser l'échange d'expériences et le partage de connaissances et donc influencer un changement de comportement et de politique dans la région méditerranéenne.
		5. Fournir des renseignements à jour au Nœud de lutte contre les déchets marins en collaboration avec le Partenariat mondial pour les déchets marins et la Plate-forme de coopération régionale sur les déchets marins en Méditerranée.	Expertise en interne	MED POL	CAR/CPD, REMPEC, Plate-forme de coopération sur les déchets marins	a) Meilleures pratiques en matière de déchets marins partagées ; b) Liste d'experts créée ; c) Sensibilisation aux actions de lutte contre les déchets marins améliorée dans la région et dans le monde.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
	6. Contribuer au renforcement	Expertise en interne		MED POL	UC, Plan Bleu,	a) Liste des experts créée ;	0 €	0 €	0 €	10.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet GPA ML	

		de l'interface science-politique en Méditerranée en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP et combler les lacunes en matière de connaissances afin de promouvoir des mesures efficaces permettant de parvenir au BEE.			composantes du PAM, AEE, projets existants	b) Meilleures pratiques en matière d'interface science-politique de mise en œuvre de l'IMAP partagées concernant le groupe pollution et déchets marins.							Le financement externe provient du Projet GPA ML
1.4.5	Organiser des programmes éducatifs, y compris les plateformes d'apprentissage électronique et des diplômes universitaires, sur la gouvernance et les thèmes	Élaborer ou étendre davantage les activités éducatives et promouvoir des programmes éducatifs, en mettant un accent sur les sujets marins et côtiers, en vue de favoriser la formation sur le développement durable.	Expertise en interne, communication	MED POL//INFO CAR	PAG, Parties contractantes	a) Renseignements disponibles sur la formation et cours en ligne sur la pollution et les déchets marins diffusés aux points focaux (cours en ligne sur les déchets marins et sur la gestion écosystémique élaborés à l'échelle mondiale par ONU Environnement et le GMLP (Partenariat mondial pour les déchets marins)) et l'application Marine Litter Watch créée par l'AEE ; b) Capacités des parties prenantes nationales et régionales améliorées ;	5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €		
			Expertise en interne	CAR/PAP	Composantes du PAM, institutions académiques	c) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes pour inclure le MedOpen (formation en ligne) dans le programme universitaire.	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €		
			Expertise en interne	INFO/CAR; CAR/PAP	Composantes du PAM, institutions académiques	d) Plate-forme de formation en ligne disponible pour soutenir les cours en ligne ; e) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes pour inclure le MedOpen (formation en ligne) dans le programme universitaire.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	10.000 €	0 €		Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
Total 1.4							200.800 €	39.000 €	239.800 €	240.000 €	190.000 €		
1.5: Consolider les connaissances et le système d'information du PAM et les rendre accessibles pour la prise de décisions, la sensibilisation et la compréhension													
1.5.1	Plateformes pleinement opérationnelles et développées (à savoir plateforme Info/MAP et plateforme pour la mise en œuvre du PISE) connectés aux systèmes d'information des composantes PAM et autres plateformes régionales de connaissances, afin de faciliter l'accès aux connaissances pour les gestionnaires et décideurs ainsi que les parties prenantes et le public	1. Élaborer le catalogue de données ou services du PAM	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM	a) Catalogue du PAM mis au point ; b) Collecte des métadonnées des composantes du PAM et accès à leurs catalogues ou collecte de données de ces catalogues pour la mise point du catalogue du PAM ;	5.000 €	5.000 €	10.000 €	20.000 €	0 €		Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
		2. Rénover l'infrastructure InfoMAP et entretenir et mettre à jour ses modules	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM	InfoMAP opérationnel et accessible	15.000 €	5.000 €	20.000 €	0 €	10.000 €		
		3. Mettre en œuvre les flux de données sélectionnés dans le Centre de données pour soutenir la mise en œuvre de l'IMAP	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM		5.000 €	15.000 €	20.000 €	20.000 €	0 €		Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
		4. Dans l'ensemble du système d'information InfoMAP, entretenir et mettre à niveau le système d'information du MED POL en vue de soutenir la soumission de données en ligne concernant la surveillance de la pollution (conformément à l'IMAP), les stocks de charges de polluants, les déchets marins et les évaluations géoréférencées connexes	SSFA, conseil, expertise en interne	MED POL//INFO CAR	AEE, (Projet SEIS), Parties contractantes	a) Système d'information BBN/RRTP (Budget de base national/Registre des rejets et transferts de polluants) en ligne opérationnel, base de données complétée par de nouvelles données ; b) Base de données de surveillance du MED POL mise à jour et opérationnelle et comportant des indicateurs de l'IMAP sur la pollution et les déchets marins et des rapports de pays sur de nouvelles données d'assurance qualité ; c) Manuel de l'utilisateur et formation relative au système d'information du MED POL comportant des rapports sur l'assurance qualité ; d) Système d'information sur les indicateurs des PAN ou de l'initiative H2020 entièrement opérationnel et mis à jour à l'aide de données d'assurance qualité.	10.000 €	0 €	10.000 €	20.000 €	10.000 €		Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE.
		5. Maintenir le système d'information du REMPEC et améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité du processus décisionnel en cas d'événement de pollution marine grâce à la mise au point et à l'introduction d'outils techniques et d'aide à la prise de décision.	Services informatiques	REMPEC	INFO/CAR	Système d'information et outils existants d'aide à la prise de décision du REMPEC mis à niveau, mis à jour et interconnectés, au besoin, pour permettre aux Parties contractantes et aux partenaires concernés de partager des données, conformément aux exigences du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002 ainsi que de celles de l'IMAP	30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €		Objectifs spécifiques 8, 17, 19 et 21 de la Stratégie régionale (2016-2021), Fonction C du REMPEC (UNEP(DEC)/MED IG.13/8, annexe IV, annexe) ainsi qu'articles 7, 8, 9 et 10 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002
		6. Mettre à niveau la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité pour intégrer toutes les bases de données sur la biodiversité	Services, coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/ASP	INFO/CAR, REMPEC, MEDPAN, Partenaires du plan d'action	a) Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité (MPB) mise à niveau pour intégrer d'autres bases de données sur la biodiversité (data.rac-spa.org) ; b) Base de données MAPAMED mise à jour et améliorée - Système MAPAMED intégré à la MBP ; c) Rapport 2016 sur l'état d'avancement des APM diffusé ; d) Base de données des espaces marins exotiques envahissantes de la Méditerranée (MAMIAS) mieux élaborée et intégrée à la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité (services Internet pour la recherche dans la base de données et pour l'extraction de données, outils de cartographie en ligne, système d'alerte précoce, statistiques et indicateurs, en particulier pour soutenir l'IMAP).	35.000 €	10.000 €	45.000 €	20.000 €	0		Fondation MAVVA pour la nature pour le projet MEDKEYHABITATS II.

SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
		7. Partage pilote des données ou de services entre les organisations régionales pertinentes	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, composantes du PAM	a) Système pilote mis en œuvre pour le partage de services ou de données avec la CGPM ; b) Élaboration d'une analyse pour les options de partage de données avec les organisations régionales pertinentes.	15.000 €	5.000 €	20.000 €	100.000 €		Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer
1.5.2	Mise à jour, fonctionnement, amélioration, maintien et intégration du système de rapport en ligne de la Convention de Barcelone avec d'autres exigences en matière de rapports	Mettre à jour le système de rapport en ligne du Système de communication de la Convention de Barcelone (BCRS)	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, composantes du PAM	Système de rapport en ligne du BCRS révisé et livré, compte tenu du format révisé de rapport et avec l'incorporation du modèle de rapport du Protocole GIZC.	25.000 €	5.000 €	30.000 €		10.000 €	
Total 1.5							140.000 €	45.000 €	185.000 €	180.000 €	30.000 €	
1.6: Promouvoir la sensibilisation et la conscientisation												
1.6.1	Mise à jour et mise en œuvre de la Stratégie de Communication du PNUE/PAM	1. Développer une stratégie de communication opérationnelle ; Mettre à jour le(s) site(s) Internet, préparer des articles, des moyens de sensibilisation, préparer des supports de communication et des publications.	Conseil, expertise en interne	UC, INFO/CAR	Composantes du PAM	a) Site Internet régulièrement mis à jour (INFO/CAR avec des contributions substantielles des Composantes sous la direction de l'UC) ; b) Support de communication produit pour des projets et des activités (avec le soutien d'INFO/CAR) c) Informations régulièrement diffusées (avec le soutien d'INFO/CAR) d) Diffusion aux médias (avec le soutien d'INFO/CAR) ; e) PAM présenté lors de réunions et de conférences régionales et internationales (INFO/CAR pour le volet renseignements) f) Publications produites (INFO/CAR pour le volet graphique). g) Stratégie de communication opérationnelle	21.863 €	89.969 €	111.832 €		10.000 €	
			Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/ASP	Points focaux du CAR/ASP, MedPAN, IUCN, WWF, MedWet, partenaires nationaux	a) Matériel de sensibilisation, d'information et de formation sur la biodiversité produit et diffusé ; b) Campagnes de communication organisées ; c) Site Internet du CAR/ASP entretenu et mis à jour pour donner des informations sur les travaux du CAR/ASP et faciliter l'accès aux ressources et aux plates-formes mises au point par le Centre.	25.000 €	25.000 €	50.000 €	0 €	0 €	
			Expertise en interne	MED POL	UC, Plan Bleu, INFO/CAR	a) Sensibilisation du public et des décideurs aux questions clés liées à la pollution et aux déchets marins en Méditerranée ; b) Connaissance de la pollution marine et de ses impacts sur l'environnement marin et côtier élargie ; c) Enjeux et problèmes émergents identifiés et diffusés aux groupes cibles respectifs.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
					Composantes du PAM, partenaires du PAM, Parties contractantes		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		2. Organiser les célébrations annuelles de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP, UC	Parties contractantes, autorités locales, ONG, médias	Deux célébrations réussies de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne	20.000 €	10.000 €	30.000 €	50.000 €		Contribution assurée du projet INTERREG MED CO- EVOLVE (25.000 €) ; et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer
		3. Soutenir l'organisation de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne par les Parties contractantes.		CAR/PAP, UC	Parties contractantes, autorités locales, ONG, médias	À la demande des Parties contractantes, les célébrations nationales de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne soutenues avec du matériel technique et promotionnel et par la participation de représentants du CAR/PAP	0 €	0 €	0 €	75.000 €	0 €	Le financement externe provient de la Fondation MAVVA
		4. Mettre en œuvre la procédure convenue pour l'octroi du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement.	Expertise en interne ; conseil ; contrats de service	UC, INFO/CAR	Plan Bleu, INFO/CAR et autres composantes du PAM, selon le cas	Lauréat de la 2 ^e édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement à désigner lors de la CdP 21.	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	
		5. Améliorer la mise en réseau interne du PAM et partager les informations	Expertise en interne; conseil	INFO/CAR et UC	Composantes du PAM	a) Répertoire de la maintenance et de la mise à jour de l'ensemble du réseau du PAM (centre documentaire des désignations des Points focaux nationaux) ; b) Calendrier des événements en ligne pour l'ensemble de la maintenance et de la mise à jour des initiatives du réseau du PAM ; c) Logiciel de groupe pour l'ensemble du réseau du PAM disponible : Outil de communication pour la gestion du centre documentaire et des groupes d'intérêt ; d) Plate-forme d'enquête et de questionnaires disponible ; e) Coordination du Groupe de travail sur la communication du Secrétariat du PAM (PAM UC & CAR) ; f) Service d'assistance et assistance pour toutes les composantes du réseau InfoMAP.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	100.000 €	

		6. Améliorer l'image institutionnelle		INFO/CAR	UC, composantes du PAM	a) Changement de logos et de matériel institutionnel (papier à en-tête, enveloppes, format PPT, etc.) ; b) Formats/modèles des séries de publications du PAM ; c) Création de styles graphiques partagés pour le système PAM ; d) Création et changement de style d'éléments graphiques pour les CAR ; e) Conception de sites Internet.	5.000 €	5.000 €	10.000 €		10.000 €	
		7. Clips vidéo, vidéos, services photo et documentaires		INFO/CAR	UC, composantes du PAM	f) Services vidéo et photos ;g) Documentaires scientifiques.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
Total 1.6							76.863 €	134.969 €	211.832 €	125.000 €	180.000 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							770.663 €	1.202.969 €	1.973.632 €	2.895.000 €	720.000 €	

Thème 1	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité Cord.	299.863 €	747.969 €	1.047.832 €	2.200.000 €	250.000 €
MEDPOL	45.000 €	40.000 €	85.000 €	170.000 €	45.000 €
REMPEC	30.000 €	70.000 €	100.000 €	30.000 €	15.000 €
CAR/PB	225.800 €	80.000 €	305.800 €	180.000 €	195.000 €
CAR/ASP	60.000 €	100.000 €	160.000 €	20.000 €	15.000 €
CAR/PAP	30.000 €	50.000 €	80.000 €	125.000 €	15.000 €
CAR/INFO	80.000 €	70.000 €	150.000 €	170.000 €	170.000 €
CAR/CPD	0 €	45.000 €	45.000 €	0 €	15.000 €
TOTAL	770.663 €	1.202.969 €	1.973.632 €	2.895.000 €	720.000 €

Notes de bas de page : (1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme :												
1. L'eutrophisation d'origine anthropique est prévenue, les impacts négatifs y relatifs, tels que les pertes en biodiversité, la dégradation écosystémique, des proliférations algales nocives et une déficience en oxygène dans les eaux profondes;												
2. Les contaminants ne causent pas d'impact significatif sur la santé de l'homme et les écosystèmes côtiers et marins;												
3. Les déchets marins et côtiers n'affectent pas d'une manière négative les environnements marins et côtiers;												
4. Le bruit généré par les activités humaines ne cause pas d'impact significatif sur les écosystèmes marins et côtiers.												
Objectifs stratégiques:												
1. Prévenir, réduire et contrôler les polluants sélectionnés/réglementés, les déversements et les décharges d'hydrocarbures;												
2. Prévenir, réduire et contrôler la génération de déchets marins et son impact sur l'environnement côtier et marin.												
Indicateurs 2018-2019:						Cibles 2018-2019:						
1) Nombre de politiques et d'instruments réglementaires de contrôle et de prévention de la pollution marine mis à jour et développés;						1. 6 outils de politique et instruments						
2) Nombre de lignes directrices nouvelles et mises à jour et autres instruments de mise en œuvre rationalisant les outils de CPD pour les secteurs-clés et les domaines de consommation et de production;						2. 2 nouvelles lignes directrices techniques mises à jour/développées, y compris la rationalisation de CPD;						
3) Nombre de pays soumettant des rapports sur les charges polluantes et les données de surveillance de la pollution pour les polluants convenus;						3. 21 Parties contractantes;						
4) Nombre de projets identifiés et/ou préparés pour éliminer les points chauds de pollution et répondre à la pollution marine;						4. 10 projets pilotes sur la pollution marine ;						
5) Nombre d'entreprises, d'entrepreneurs, d'agents financiers et d'organisations de la société civile capacités pour promouvoir des solutions de CPD alternatives aux POP et aux produits chimiques et réduction des déchets marins.						5. Au moins 100 stagiaires.						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
2.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des 4 Protocoles relatifs à la pollution et des programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies en place à l'échelle régionale												
2.1.1	Facilitation et mise en œuvre des mesures ciblées des mesures/plans régionaux	1. Préparer des rapports sur la mise en œuvre des plans régionaux existants ou de mesures régionales existantes : (c'est-à-dire Mercure et Stations de traitement des eaux usées), y compris l'analyse socioéconomique. 2. Promouvoir l'utilisation d'instruments et de mesures d'incitation appropriés pour réduire ou interdire l'utilisation unique du plastique., réduire l'utilisation de bouteilles en plastique, etc. 3. Promouvoir l'application des mesures « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage » 4. Promouvoir le partage des meilleures pratiques liées à la gestion des boues et des eaux pluviales par les Stations de traitement des eaux usées. 5. Renforcer les capacités de chaque État côtier à répondre efficacement aux événements de pollution marine par la création d'accords et de plans d'urgence sous-régionaux opérationnels et améliorer les niveaux des équipements de première intervention prépositionnés en cas de déversements sous le contrôle direct des États côtiers méditerranéens. 6. Améliorer le suivi des événements de pollution, contrôler et surveiller les rejets illicites et améliorer le niveau d'application de la loi et de poursuite des contrevenants. 7. Renforcer le Protocole d'accord sur le contrôle par l'État du port (PSC) dans la région méditerranéenne (MoU de la Méditerranée).	Expertise en interne, conseil, réunions d'experts Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil Conseil Expertise en interne Réunion, voyage, interprétation, traduction, expertise en interne Voyages Expertise en interne	MED POL, CAR/CPD MED POL, CAR/CPD REMPEC REMPEC REMPEC REMPEC	Plan Bleu, SWIM&H2020 Plan Bleu, SWIM&H2020, Parties contractantes UC, OMI Cedre, FEDERCHIMICA (Federazione Nazionale dell'Industria Chimica), ISPRA (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale), MONGOOS, SAF, OMI UC, OMI, Cedre, INTERPOL, CBSS (ENPRO), OSPAR (NSN), Accord de Bonn MedMoU EMSA	a) État et aspects socioéconomiques connexes de la mise en œuvre des mesures régionales clés (c.-à-d. Plans régionaux sur le Mercure et les Stations de traitement des eaux usées) évalués pour examen par la réunion des Points focaux du MED POL prévue pour 2019 ; b) Réunions régionales organisées pour partager les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des Plans régionaux et d'autres mesures communes. Meilleures pratiques identifiées, réunies et partagées avec les Parties contractantes, capacités techniques des Parties contractantes améliorées pour faciliter la mise en œuvre des principales mesures juridiquement contraignantes dans le cadre du Plan régional sur les déchets marins et d'autres mesures. Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, pour évaluer, préparer, adopter, mettre à jour et mettre en œuvre et tester des plans nationaux d'urgence et des accords ou plans d'urgence sous-régionaux traitant de la préparation et de la réaction face aux déversements d'hydrocarbures et de SNPD par des navires, des ports, des installations de manutention d'hydrocarbures et des installations offshore ; b) Unité d'assistance méditerranéenne (MAU) entretenue et, au besoin, élargie ; c) Fonds spécial renouvelable du MAU réapprovisionné. a) Réunion du MENELAS organisée et recommandations mises en œuvre grâce au soutien technique apporté aux Parties contractantes qui en font la demande ; b) Participation des Parties contractantes aux opérations de surveillance facilitées Collaboration avec le Protocole d'accord méditerranéen assurée et activités conjointes de formation mises en œuvre en collaboration avec des organisations compétentes	15.000 €	5.000 €	20.000 €	60.000 €	20.000 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer
							10.000 €	0 €	10.000 €	90.000 €	30.000 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer et le financement non assuré est prévu en collaboration avec le PAG Financement non assuré attendu par PAG / PNUE.
							10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	Le financement externe assuré provient du Projet de lutte contre les déchets marins financé par l'UE.
							27.773 €	0 €	27.773 €	0 €	10.000 €	Financement non assuré : Soutien en nature pour une réunion régionale du pays hôte, selon le cas
							15.000 €	5.000 €	20.000 €	0 €	50.000 €	Objectifs spécifiques 17 et 22 de la Stratégie régionale (2016-2021)
							1.000 €	1.000 €	2.000 €	0 €	0 €	
							30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 7 et 8 de la Stratégie régionale (2016- 2021)
							5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 4 de la Stratégie régionale (2016- 2021)
Total 2.1							113.773 €	16.000 €	129.773 €	180.000 €	110.000 €	
2.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
2.2.1	Développer ou mettre à jour des critères et normes communs prévus dans les Protocoles et les Plans à l'échelle régionale pour les secteurs ou les substances prioritaires - clés	1. Préparer une proposition pour mettre à jour les annexes aux Protocoles « tellurique » et « déchets dangereux » en vue d'améliorer les synergies avec les évolutions régionales et mondiales pertinentes.	Expertise en interne, SSFA, réunions	MED POL, UC	CAR/CPD, Convention BSR, DCSMM de l'UE et autres directives pertinentes, le cas échéant	Annexes actualisées pour mieux prendre en compte le BEE et les récentes évolutions connexes tant à l'échelle régionale que mondiale (Convention de Bâle, liste des polluants prioritaires et émergents, Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) de l'Union Européenne, Directive cadre de l'eau de	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €	

					l'UE, selon le cas) élaborées et soumises aux Réunions des Points focaux du MED POL prévues pour 2019 pour examen.						
	2. Préparer des Lignes directrices régionales sur les mesures « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage ».	Conseil, réunions régionales, expertise en interne	MED POL	Programmes des mers régionales, PAG, Partenariat mondial pour les déchets marins, OSPAR, HELCOM, Commissions de la mer Noire	Projet de Lignes directrices préparé et examiné par des réunions d'experts; il sera soumis à la réunion des Points focaux du MED POL prévue pour 2019 pour examen	0 €	0 €	0 €	25.000 €	0 €	Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE
	3. Finaliser les lignes directrices des RRTP et les facteurs communs d'émission pour évaluer la charge de polluants, y compris des contaminants émergents, sur la Méditerranée et soutenir les Parties contractantes dans leur mise en œuvre.	Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil		AEE, Projet SEIS, INFO/CAR	Lignes directrices sur le RRTP et les facteurs communs d'émission élaborées en consultation avec les Parties contractantes et mises en œuvre, selon le cas et à la demande, pour soutenir les rapports sur le BBN	25.000 €	0 €	25.000 €	20.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE.
	4. Finaliser, valider et appliquer un outil commun d'évaluation des risques pour identifier l'accumulation ou les points chauds de déchets marins (y compris les filets fantômes).	Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil		Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, Programme pour les mers régionales, PAG	Outil élaboré et utilisé pour identifier et évaluer les points chauds de déchets marins	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE
	5. Élaborer des Lignes directrices et mettre au point du matériel de formation pour prévenir la production de matières plastiques et des déchets se transformant en déchets marins (attention particulière accordée aux sacs en plastique).	Expertise en interne, conseil, réunions nationales,	CAR/CPD	MED POL, Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, Partenariat mondial pour les déchets marins PAG, mers régionales	Lignes directrices et matériel de formation aux niveaux régional et sous- régional	0 €	0 €	0 €	60.000 €		Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE (20.000 €) et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.

		6. Examiner les recommandations, les principes et les lignes directrices en place et en élaborer de nouveaux en vue de faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle dans le cadre du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002	Conseil	REMPEC	MED POL CAR/CPD, OMI	a) Projet de document d'orientation élaboré pour déterminer l'application des redevances à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations d'accueil dans les ports ou, selon le cas, pour appliquer un système sans droits spécifiques; b) Projet de Lignes directrices opérationnelles élaboré sur la fourniture d'installations d'accueil dans les ports et la livraison de déchets produits par des navires.	0 €	0 €	0 €	12.000 €	0 €	Objectifs spécifiques 5, 6, 9 et 21 de la Stratégie régionale (2016-2021) et Fonction C du REMPEC (UNEP(DEC)/MED IG.13/8, annexe IV, annexe) ainsi qu'article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002 Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée. Soutien externe assurée du Projet Marine Litter MED (6.000 €) et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer (15.000 €)	
		7. Poursuivre les travaux sur les récifs artificiels	Expertise en interne et consultations	MED POL, CAR/ASP, CAR/PAP	Autres composantes du PAM, Convention de Londres - Protocole de Londres	Rapport soumis à la COP 21							
2.2.2	Identification et négociation des programmes régionaux de mesures pour les polluants/catégories (secteurs) montrant des tendances à la hausse, y compris la révision des plans régionaux et domaines de consommation et de production	Mettre au point les principaux éléments de six plans régionaux de réduction de la pollution (stations municipales de traitement des eaux usées, gestion des boues d'épuration, gestion des éléments nutritifs de l'agriculture, gestion des éléments nutritifs de l'aquaculture, gestion des eaux pluviales urbaines, déchets marins (mise à niveau)).	Conseil, réunion régionale	MED POL	CAR/CPD, Plan Bleu, REMPEC, Plate- forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, autres partenaires	a) Principaux éléments et principales mesures dans le cadre des six plans régionaux de réduction de la pollution convenus par la réunion de 2017 des Points focaux du MED POL identifiés et évalués pour parvenir au BEE ou le maintenir ; b) Proposition concrète aux réunions des Points focaux du MED POL et du Groupe de coordination de l'EcAp prévues pour 2019 sur les principaux éléments des six plans régionaux de réduction de la pollution ; c) Évaluation socioéconomique de certaines mesures régionales nouvelles ou actualisées.	50.000 €	10.000 €	60.000 €	25.000 €	0 €	Financement externe provenant de la Subvention de préparation de projets pour le MedProgramme	
Total 2.2							85.000 €	10.000 €	95.000 €	183.000 €	0 €		
Résultat stratégique 2.3 : Renforcement et mise en œuvre de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine à l'échelle nationale, y compris par l'application et l'intégration dans des processus sectoriels													
2.3.1	PAN adoptés (Art. 15, Protocole « tellurique ») mis en œuvre et produits ciblés livrés en temps voulu.	1. Soutenir l'intégration des mesures du PAN aux systèmes nationaux de réglementation et leur mise en œuvre dans 5 pays (accorder une attention particulière à ELV & EQS/GES), y compris l'Autorisation et l'Inspection en fonction des lignes directrices techniques du PAM les plus récentes, avec une référence spéciale aux installations offshore, aux PCB (polychlorobiphényles), aux huiles de lubrification et aux batteries au plomb. 2. Évaluer et promouvoir l'utilisation d'instruments et de mesures incitatives appropriés pour réduire l'utilisation unique du plastique et mettre au point des mesures visant à interdire l'utilisation unique de sacs en plastique et mettre en œuvre l'EPR dans 5 pays. 3. Entreprendre une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN se fondant sur des indicateurs et s'appuyant sur le système actuel de rapports et en étroite collaboration avec les Parties contractantes.	SSFA, conseil, réunions nationales ou régionales	MED POL	REMPEC, Parties contractantes, programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020, MEA sur la pollution, IMPEL (Réseau d'application effective de la législation environnementale)	Normes ou lignes directrices nationales élaborées ou actualisées pour promouvoir l'utilisation des MTD (Meilleures techniques disponibles) et des MPE (Meilleures pratiques environnementales), ainsi que l'établissement de normes communes et du BEE pour divers contaminants ou polluants de priorité nationale et/ou régionale afin d'améliorer les outils de prévention et de contrôle de la pollution marine dans les secteurs clés et les contaminants	80.000 €	20.000 €	100.000 €	0 €	20.000 €	La coordination sera recherchée auprès du programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020 pour maximiser les synergies	
			Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier régional ou sous- régional	CAR/CPD, MED POL	REMPEC, Parties contractantes, Programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020,	Soutien à 5 pays éligibles au Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE, afin de mettre à niveau et de mieux élaborer les règlements visant à promouvoir l'interdiction des sacs en plastique à usage unique, ainsi que la réduction de la production et de l'utilisation du plastique dans les emballages et sur d'autres utilisations principales (pour les secteurs et les services qui affectent le milieu marin ou produisent des déchets marins).	0 €	0 €	0 €	55.000 €	0 €	Activités relatives à la mise en œuvre de l'article 9 du Plan régional sur les déchets marins : Interdiction des sacs en plastique à usage unique et promotion de l'EPR. Un financement sera nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de la réglementation élaborée avec les pays	
			Expertise en interne, conseil, réunions d'experts	MED POL	Sous-groupe « Examen et surveillance » de l'initiative H2020, AEE, Parties contractantes, Subvention de préparation de projets pour le MedProgram	Une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN basée sur les indicateurs est lancée ; données insérées dans les indicateurs du PAN	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	20.000 €	Financement externe en nature provenant du Projet SEIS II financé par l'UE ou l'AEE alloué à la préparation du rapport conjoint AEE/PAM sur les progrès réalisés par l'initiative H2020 ; Les synergies	
2.3.2	Développer des PAN pour mettre en œuvre la Stratégie Régionale pour la Prévention de et la Réponse à la Pollution Marine des Navires	Promouvoir la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin et renforcer l'efficacité des administrations maritimes.	Conseil	REMPEC	UC, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de préparer ou de mettre à jour leurs PAN	26.000 €	0 €	26.000 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 1 et 3 de la Stratégie régionale (2016- 2021)	
2.3.3	Simplifier et mettre en œuvre le Plan d'Action Régional CPD (activités relatives à la pollution) à travers les PAN et les processus nationaux y relatifs, tels que les Plans d'Action Nationaux de la CPD et des SMDD	1. Soutenir la mise en place de mesures réglementaires et économiques liées à la mise en œuvre de la CPD ou de l'économie circulaire ;2. Effectuer l'analyse des MTD, des MPE et des mesures relatives à l'économie circulaire pour 2 secteurs industriels.	Expertise interne, experts, ateliers, réunion de travail, études techniques, lignes directrices, support de communication	CAR/CPD	Programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020, MED POL, Parties contractantes	Soutien à 4 pays éligibles au financement dans le cadre de l'initiative H2020 pour l'élaboration de mesures spécifiques relatives à la CPD ou à l'économie circulaire. Réalisation de 2 études sur les MTD, les MPE et les mesures relatives à l'économie circulaire pour 2 secteurs industriels	0 €	0 €	0 €	120.000 €	0 €	Projet de Mécanismes de soutien SWIM-H2020	
Total 2.3							116.000 €	20.000 €	136.000 €	175.000 €	40.000 €		
2.4: Évaluation et surveillance de la Pollution Marine													
2.4.1	Programmes nationaux de surveillance de la pollution et des déchets actualisés pour inclure les indicateurs	1. Poursuivre le soutien aux programmes nationaux actualisés de surveillance des déchets marins, des contaminants et de l'eutrophisation				a) Nombre de pays (4 à 5) bénéficiant d'un soutien technique et financier pour mettre en œuvre leurs programmes nationaux actualisés de surveillance et pour soumettre des données de qualité garantie	70.000 €	70.000 €	140.000 €	60.000 €	0 €	Financement externe en nature provenant du Projet EcAp Med II financé par l'UE	

	pertinents de l'IMAP sur la pollution et les déchets mis en œuvre et soutenus par l'assurance qualité et le contrôle liés aux données	conformément à l'IMAP, au Protocole « tellurique » et au Plan régional sur les déchets marins.				(selon les modèles de rapport convenus) ;						
		2. Consolider un modèle commun de rapport sur les métadonnées et les données pour tous les indicateurs connexes et les paramètres associés, ainsi qu'un schéma et une liste de contrôle d'assurance qualité				b) Modèle de rapport sur les métadonnées et les données finalisé pour chaque indicateur, en tenant compte de multiples paramètres et intégré au système INFOMAP pour examen par le CORMON sur la pollution et les déchets marins ;	30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	
		3. Organiser une formation spécifique des experts nationaux en matière de surveillance sur les meilleures pratiques et les rapports sur les données ainsi que sur des programmes conjoints de surveillance				c) Programmes d'assurance qualité entrepris pour la mise en œuvre de programmes nationaux de surveillance des contaminants dans le biote et les sédiments ; méthodes d'effets biologiques ; et l'eutrophisation (éléments nutritifs et chlorophylle) dans l'eau de mer à examiner lors de réunions régionales ou sous-régionales ;	120.000 €	80.000 €	200.000 €	0 €	50.000 €	
		4. Entreprendre des programmes coordonnés d'assurance qualité et de formation (eutrophisation, contaminants tant à l'échelle régionale que nationale)	SSFA, Conseil, expertise en interne, consultation en ligne et trois réunions du CORMON	MED POL		d) Experts nationaux formés (minimum 15 experts) sur les programmes d'assurance qualité pour les contaminants dans le biote et les sédiments et sur l'eutrophisation (éléments nutritifs et chlorophylle) dans l'eau de mer ;	30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	
		5. Concevoir un programme d'assurance qualité pour les déchets marins et les biomarqueurs en fonction des meilleures pratiques et des systèmes existants.				e) Programme d'assurance qualité pour les déchets marins et les biomarqueurs soumis au CORMON sur la pollution et les déchets marins pour examen.	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	
		6. Élaborer davantage les fiches d'orientation de l'IMAP et les fiches d'information connexes pour les principaux indicateurs et les principales catégories de pollution :				f) Liste des protocoles de surveillance existants en matière de pollution et de déchets marins et des lacunes méthodologiques finalisée avec un accent particulier sur la surveillance des zones extracôtières, mise à jour des fiches d'orientation de l'IMAP sur la pollution et les déchets marins ; g) Protocoles de surveillance élaborés pour les déchets marins (par exemple, les déchets fluviaux, les apports du traitement des eaux usées) ; h) Au moins quatre protocoles élaborés et publiés sur les contaminants et l'eutrophisation (par exemple, l'échantillonnage des sédiments extracôtiers et côtiers, les contaminants émergents dans le biote et les contaminants émergents dans les sédiments, les méthodes d'analyse de l'eutrophisation) ; i) Rapport d'analyse sur les méthodes fondées sur les effets biologiques ; Ces livrables seront examinés annuellement ou chaque 2 ans par les réunions du CORMON des groupes pollution et déchets marins en accordant une attention prioritaire aux points f) et g) ci-dessus.	70.000 €	20.000 €	90.000 €	0 €	0 €	Toutes ces activités sont strictement liées à la mise en œuvre de l'IMAP et aux travaux des CORMON et y contribuent.
2.4.2	Rapporter et mettre à jour, d'une manière régulière, les inventaires de charges polluantes (NBB, PRTR à partir de sources telluriques et à partir de navires et de sources offshore), signalés et évalués régulièrement.	Assurer une rédaction de rapports efficace sur les BBN/RRTP et soutenir jusqu'à 10 Parties contractantes, notamment en matière de contrôle assurance qualité des données	SSFA, conseil, réunions régionales, réunions nationales	MED POL	AEE (Projet SEIS), INFO/CAR	a) Données de qualité garantie mises à jour et fournies par toutes les Parties contractantes par le biais du système BBN/RRTP ; b) BBN actualisé préparé et soumis au MED POL	100.000 €	15.000 €	115.000 €	35.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
2.4.3	Mettre au point et mettre à jour les outils d'évaluation de la pollution marine (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information et indicateurs) pour les polluants et les secteurs clés dans le cadre de l'EcAp	1. Mettre à jour les cartes d'évaluation de la pollution à l'aide de nouvelles données jusqu'en 2019 tant à l'échelle nationale, sous-régionale que régionale, y compris la liste actualisée de points chauds.	Conseil, SSFA, expertise en interne		Plan Bleu, Parties contractantes	Mise à jour des cartes, carte des points chauds, carte des inventaires, partie du rapport SoED et Rapport conjoint AEE/PAM H2020	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
		2. Mieux préparer la liste des indicateurs H2020/PAN et des fiches d'information connexes, y compris les dictionnaires d'ensemble de données.	SSFA, conseillers nationaux et régionaux, réunion régionale		Plan Bleu, INFO/CAR, Parties contractante, AEE	Fiches d'information sur les indicateurs de base des PAN élaborées et remplies à l'aide de données et utilisées pour évaluer la mise en œuvre du PAN, pour la mise en œuvre de l'initiative H2020 et du Protocole « tellurique » de la Convention de Barcelone ; dictionnaires des ensembles de données créés et mis à jour pour certains indicateurs.	10.000 €	0 €	10.000 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
					Plan Bleu, AEE (Projet SEIS), CAR/ASP, INFO/CAR, ACCOBAMS	a) Critères d'évaluation et seuil sur l'état du BEE dans la Méditerranée pour les contaminants et l'eutrophisation en tenant compte des évaluations réalisées au cours des derniers exercices biennaux sur les tendances de la pollution, les EAC (Évaluations de concentrations environnementales) et les BAC (Évaluations de concentrations						Le financement externe provient du

		3. Mettre à jour les évaluations thématiques pour contribuer au SoED avec de nouvelles données, selon le cas (pollution et déchets marins)	Expertise en interne, conseil, réunions d'experts			ambiantes), ainsi que les valeurs de base et les cibles des déchets marins ; b) Évaluation des effets des déchets marins sur les organismes marins axée principalement sur l'ingestion de déchets marins par des tortues marines (conjointement avec le CAR/ASP) ; c) Identification et analyse initiale des points chauds de déchets marins en Méditerranée.	25.000 €	10.000 €	35.000 €	20.000 €	0 €	Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
				REMPEC	Plan Bleu	Chapitres thématiques du rapport SoED sur la pollution par des navires et sur les secteurs offshore.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
				CAR/CPD et MED POL	CAR/CPD, MED POL	Évaluation de la production propre de l'industrie du plastique pour éviter les déchets plastiques et les microplastiques et leur toxicité à analyser par les Points focaux du MED POL et par d'autres composantes pertinentes.	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 2.4							465.000 €	215.000 €	680.000 €	155.000 €	70.000 €	
2.5: Promouvoir les capacités à l'échelle régionale, sous régionale et nationale, y compris l'assistance technique et le renforcement de capacités												
2.5.1	Programmes et ateliers de formation dans des domaines, tels que la surveillance de la pollution, les inventaires de polluants, la mise en œuvre de politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'autorisation et d'inspection et la conformité avec la législation nationale.	1. Entreprendre une formation pour soutenir les pays dans la mise en œuvre de l'IMAP avec un accent particulier sur l'échelle d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs en vue de parvenir au BEE et la surveillance conjointe.	Réunions régionales ou sous-régionales, conseils, SSFA	MED POL	UC, REMPEC, CAR/ASP, Plan Bleu/CAR/PAP, Parties contractantes	Renforcement des capacités offert aux experts nationaux et locaux, selon le cas	0 €	0 €	0 €	10.000 €	50.000 €	Le financement externe provient du Projet EcAp Med financé par l'UE Source du financement externe non assuré non encore identifié.
		2. Promouvoir le partage des meilleures pratiques relatives aux mesures « Adopter une plage » et « Pêche aux déchets », à la gestion des déchets avec un accent particulier sur la prévention contre le plastique et les déchets ainsi que sur l'inspection de l'environnement et l'application de la loi en s'intéressant surtout aux Protocoles immersions et offshore ainsi qu'à l'une des Lignes directrices récemment actualisées sur le Protocole immersions.	Réunions régionales ou sous-régionales, conseils, SSFA	MED POL	Conventions BSR, Mers régionales, PAG/Partenariat mondial pour les déchets marins, Parties contractantes, Partenaires aux plates-formes de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, REMPEC, CAR/CPD, CGPM, OMI, Protocole de Londres sur l'immersion,	a) Experts nationaux formés aux meilleures pratiques et sensibilisation des acteurs locaux et des industries locales ;	0 €	0 €	0 €	25.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE. Ces activités seront mises en œuvre en étroite relation avec le Produit 2.1
						b) Capacités accrues sur le respect des exigences des réglementations nationales ; c) réunion d'un réseau informel de respect des obligations et d'application tenue avec une contribution concrète des Parties contractantes pour l'assistance mutuelle	20.000 €	50.000 €	70.000 €	0 €	20.000 €	Le financement externe sera recherché en collaboration avec l'OMI, le secrétariat conjoint BSR et l'IMPEL/UE
		3. Partage des leçons apprises et des bonnes pratiques pour permettre la reproduction de projets pilotes antérieurs contribuant à la mise en œuvre du PA CPD.	Ateliers nationaux, conseil, expertise en interne	CAR/CPD	Parties contractantes	5 événements nationaux de diffusion et publication de supports de communication sur les résultats des projets pilotes	0 €	0 €	0 €	100.000 €	0 €	Projet Switch MED financé par l'UE
						a) Formation ou ateliers nationaux et régionaux organisés sur la réaction face aux incidents de déversements d'hydrocarbures et/ou de SNPD ;	55.000 €	0 €	55.000 €	0 €	40.000 €	
						b) Formation organisée pour les agents d'inspection de l'État du pavillon par rapport aux instruments internationaux pertinents, en particulier la Convention MARPOL (Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires) ;	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
4. Améliorer, autant que possible, le niveau de connaissances dans le domaine de la prévention, de la réparation et de la réaction face à la pollution marine par les hydrocarbures et d'autres substances nocives.	Atelier	REMPEC	OMI	c) Ateliers nationaux sur la ratification et sur la mise en œuvre effective de la Convention BWM (Gestion des eaux de ballast), ainsi que sur la Convention sur le contrôle des systèmes antisalissure et sur les Lignes directrices sur l'encrassement biologique ;	0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	Objectif spécifique 3, 5, 6, 9 et 20 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002. Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée		
				d) Ateliers nationaux sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'annexe VI de la Convention MARPOL ;	10.000 €	0 €	10.000 €	20.000 €	0 €			
	Réunion	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	e) Réunions nationales organisées pour sensibiliser à la nécessité de mieux gérer les déchets d'origine marine dans les ports et de fournir aux navires utilisant leurs ports des renseignements actualisés pertinents pour l'obligation découlant de l'annexe V de la Convention MARPOL et de leur législation applicable dans le domaine ;	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €				
	Atelier	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	f) Atelier régional ou sous-régional organisé pour partager les meilleures pratiques sur les systèmes sans droits spécifiques.	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €				
2.5.2	Mise en œuvre de projets pilotes sur les déchets marins, les POP, le mercure et les décharges illicites, y compris un soutien aux solutions CPD pour des alternatives aux POP et produits chimiques toxiques et réduction des	1. Conclure les projets pilotes « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage » dans au moins 7 pays, projets pilotes sur l'enlèvement ou la réduction de déchets marins et sur la prévention de la pollution par les déchets marins (CPD) avec le soutien du Projet de lutte contre les déchets marins financé par l'UE et de l'accord de	SSFA, conseil, expertise en interne	MED POL, REMPEC, CAR/CPD		a) Objectifs de réduction des déchets marins de la CdP 19 atteints dans les zones pilotes ; b) Rapport d'évaluation fondé sur les résultats des projets pilotes dans le cadre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée.	0 €	0 €	0 €	200.000 €	Le financement externe provient du Projet sur les déchets marins en Méditerranée (50.000 €) et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer (150.000 €)	

sources en amont de déchets marins pour les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières et la société civile	coopération avec l'Italie.											
	2. Concevoir en détail des projets pilotes sur les PCB, le mercure et la décontamination sur site sur la base des points chauds des PAN.	Conseil, réunions régionales, mission dans des pays	Expertise en interne, MED POL, REMPEC, CAR/CPD	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	Réduction et élimination des POP et zones contaminées identifiées en vue de leur assainissement dans le cadre du nouveau MedProgramme	0 €	0 €	0 €	180.000 €	0 €	Le financement externe provient de la Subvention de préparation de projets dans le cadre du MedProgramme	
	3. Améliorer la fourniture d'installations d'accueil dans les ports, la livraison de déchets produits par des navires et la réduction de la pollution créée par les activités des embarcations de plaisance.	Conseil	REMPEC	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	a) Jusqu'à dix projets pilotes mis en œuvre en ce qui concerne la fourniture d'installations d'accueil dans les ports et la livraison de déchets produits par des navires dans un port de plaisance par pays cible, choisi en collaboration avec les autorités nationales;	0 €	0 €	0 €	200.000 €	0 €	Objectif spécifique 5, 6 et 9 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002. Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée (100.000 €) et des fonds dans le cadre de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer (100.000 €)	
		Conseil	REMPEC		b) Jusqu'à dix projets pilotes mis en place pour déterminer l'application des redevances à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations d'accueil dans les ports ou, s'il y a lieu, application du système sans droits spécifiques dans un grand port par pays cible, sélectionné en collaboration avec les autorités nationales.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
	4. Mettre en œuvre un projet pilote sur la prévention des déchets marins (avec un accent particulier sur le plastique et les microplastiques utilisés dans l'industrie cosmétique).	Expertise en interne, conseil, séminaire national, études de cas	CAR/CPD	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	Les 25 meilleures solutions de CPD pour la prévention des déchets marins seront identifiées à travers le monde. Sur les 25, au moins une solution sera sélectionnée et mise en œuvre dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord (MENA)	0 €	0 €	0 €	155.000 €		Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins, plan d'action sur la CPD. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018 (40.000 €) et l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer. (115.000 €). Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins en plastique, les microplastiques utilisés dans l'industrie cosmétique et les produits chimiques toxiques à partir de 2019.	
	5. Mettre en œuvre un projet pilote sur des solutions sûres autres que les produits chimiques toxiques.	Expertise en interne, conseil, séminaire national, études de cas	CAR/CPD	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	Les 25 meilleures solutions de CPD pour la prévention de l'utilisation de produits chimiques seront identifiées à travers le monde. Sur les 25, une solution sera sélectionnée et mise en œuvre dans une Partie contractante	0 €	0 €	0 €	40.000 €	25.000 €	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les POP. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les produits chimiques toxiques à partir de 2019 [Programme SwitchMed].	
6. Partage des leçons apprises et des bonnes pratiques pour permettre la reproduction de projets pilotes antérieurs contribuant à la mise en œuvre du PA CPD.	Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier régional ou sous-régional, lignes directrices, matériel de formation	CAR/CPD	MEDPOL, Partie contractante	Organisation de 5 événements nationaux de diffusion et publication de supports de communication sur les résultats des projets pilotes	0 €	0 €	0 €	30.000 €	10.000 €	Contribution des Projets sur les déchets marins en Méditerranée et SwitchMed		
2.5.3	Projets de mise en œuvre du protocole GIZC des évaluations et des mesures de contrôle et de prévention de la pollution marine, CAMP et autres Evaluations d'Impact Environnemental Stratégique y relatives	Contribuer aux nouveaux PAC (Programme d'aménagement côtier) pour envisager des mesures de prévention et de réduction des déchets et de la pollution (y compris des activités extracôtières) (voir Produit 5.4.2)	Conseil, mission dans des pays, ateliers nationaux, expertise en interne	MED POL	CAR/PAP, Plan Bleu, REMPEC, Parties contractantes	Mesures et cibles du PAN intégrées à un projet de PAC	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 2.5								85.000 €	60.000 €	145.000 €	1.060.000 €	145.000 €

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
2.6: Consolider la coopération à l'échelle régionale, sous régionale et nationale pour prévenir et contrôler la pollution marine												
2.6.2	Réseaux et initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile apportant des solutions de CPD offrant des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et réduisant en amont les sources de déchets marins soutenus et coordonnés.	Organiser un programme de formation et de soutien pour aider les PME et les Organisations de la société civile à mettre en œuvre des solutions innovantes pour prévenir la production de déchets se transformant en déchets marins et pour le passage à des alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques	Formation, renforcement des capacités	CAR/CPD	MED POL	soutien technique, activités nationales de formation et de renforcement des capacités assurés	80.000 €	10.000 €	90.000 €	0 €	40.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins et du Plan régional sur les POP. Diverses actions en cours et planifiées pour 2018 portent sur cette activité avec diverses sources de financement (SwitchMed, Déchets marins en Méditerranée, H2020, etc.). Cependant, aucun programme de soutien spécifique n'a été conçu pour assurer la mise en œuvre des actions sur le long terme. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les produits chimiques toxiques pour 2018- 2019.
Total 2.6							80.000 €	10.000 €	90.000 €	0 €	40.000 €	
2.7: Identifier et traiter les nouvelles questions émergentes, le cas échéant												
2.7.1.	Développer et soumettre des examens/documents de politique aux Parties Contractantes concernant les polluants émergents, l'acidification des océans et les liens avec les processus globaux pertinents, ainsi que le changement climatique	1. Examiner la possibilité de désigner la Méditerranée ou des zones de celles-ci comme zone de contrôle des émissions de SOx dans le cadre de l'annexe VI de la Convention MARPOL et mettre en œuvre de façon effective les mesures d'efficacité énergétique existantes.	Expertise en interne, conseil	REMPEC	UC, OMI	Feuille de route mise en place pour la préparation d'une soumission à l'OMI pour désigner en tant que zone de contrôle des émissions de SOx (oxyde de soufre) certaines zones de la mer Méditerranée nécessitant une protection environnementale particulière et d'autres étapes possibles explorées.	25.000 €	0 €	25.000 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 15 de la Stratégie régionale (2016- 2021) et suivi sur la base des résultats de l'étude technique et de faisabilité 2017 relativement à la désignation des SECA (zones d'émission contrôlée de soufre) et aux recommandations du Comité technique des experts des SECA.
		2. Réduire le bruit marin causé par les navires.	Expertise en interne	REMPEC	MED POL, CAR/ASP, WWF, ACCOBAMS	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, pour sensibiliser à la réduction des bruits sous-marins de la navigation commerciale et pour faire face aux effets néfastes sur la vie marine.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 13 de la Stratégie régionale (2016- 2021)
Total 2.7							25.000 €	0 €	25.000 €	0 €	0 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							969.773 €	331.000 €	1.300.773 €	1 753 000 €	405.000 €	

Thème 2	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord					
MEDPOL	717.773	295.000	1.012.773	840.000	240.000
REMPEC	172.000	16.000	188.000	353.000	90.000
CAR/PB	-	-	-	-	-
CAR/ASP			-		
CAR/PAP			-		
CAR/INFO			-		
CAR/CPD	80.000	20.000	100.000	560.000	75.000
TOTAL	969.773	331.000	1.300.773	1.753.000	405.000

Note de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 3: BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme :												
1. La diversité biologique est maintenue ou renforcée. La qualité et l'occurrence des habitats côtiers et marins et la distribution et l'abondance des espèces marines et côtières sont conformes aux conditions physiographiques, hydrographiques, géographiques et climatiques en place;												
2. Des espèces non indigènes introduites par les activités humaines sont à des niveaux qui n'affectent pas négativement l'écosystème;												
3. Les populations de poissons et de mollusques sélectionnés exploités commercialement sont dans les limites biologiques de sécurité, montrant un âge de population et une distribution de taille indicatifs d'un stock sain;												
4. Les altérations aux composantes des chaînes alimentaires marines causées par l'extraction de ressources ou par les changements environnementaux provoqués par l'homme n'ont pas d'impact négatif à long terme sur la viabilité et la dynamique de la chaîne alimentaire;												
5. L'intégrité du fond marin est maintenue, dans les habitats benthiques prioritaires.												
Objectifs Stratégiques:												
1. Consolider la gestion, y compris les aspects socio-économiques, et élargir le réseau des Zones Protégées Marines et Côtières, y compris les ASPIM;												
2. Consolider la mise en œuvre de plans d'action sur les espèces menacées et en danger, les habitats-clés et les Espèces Non Indigènes;												
3. Promouvoir les Zones Protégées Marines et Côtières, contribuant à l'Economie Bleue;												
4. Consolider la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens aux impacts du changement climatique.												
Indicateurs 2018-2019:												
1) Nombre de pays qui mettent en œuvre les Plans d'Action pour la conservation d'espèces méditerranéennes menacées et en danger et des habitats-clés, ainsi que le Plan d'Action sur l'Introduction d'Espèces et sur les Espèces Envahissantes;												
2) Nombre des lignes directrices et d'autres outils développés/mis à jour et disséminés;												
3) Nombre des projets pilotes MSP tenant compte des mesures de conservation de la biodiversité;												
4) Nombre des PAN développés ou mis à jour en ligne avec SAP BIO, EcAp, les Objectifs Aichi et le Protocole Nagoya, y compris la rationalisation du Plan d'Action Régional de la CPD et du changement climatique;												
5) Nombre de mesures réglementaires développées et convenues à l'échelle nationale;												
6) Nombre d'actions relatives à la biodiversité mises en œuvre dans le cadre des activités GIZC;												
7) Nombre des réunions scientifiques convenues sur la biodiversité marine méditerranéenne;												
8) Nombre de stratégies conjointes et/ou de programmes de travail développés avec les Partenaires.												
9) Nombre de formations sur la conservation de la biodiversité marine												
Cibles 2018-2019:												
1) Au moins 3;												
2) 3 lignes directrices;												
3) Au moins 1 pilote;												
4) 7 PAN;												
5) 5 mesures réglementaires nationales;												
6) 2 actions;												
7) 5 réunions;												
8) 2 stratégies conjointes ou programmes de travail.												
9) Au moins 4 formations sur la conservation de la biodiversité marine												
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
3.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles y relatifs et d'autres instruments												
3.1.1	Mise en place et mise en œuvre d'un réseau global cohérent d'AMP bien gérées, y compris d'ASPIM, afin d'atteindre l'objectif 11 d'Aichi en Méditerranée	1. Soutenir le fonctionnement, à titre expérimental, du groupe ad hoc d'experts sur les AMP en vertu du Protocole ASP/DB	Coordination en interne, tenue de réunions annuelles	CAR/ASP	UC et autres composantes ; Membres du groupe ad hoc, y compris ceux représentant d'autres groupes consultatifs scientifiques	Le groupe ad hoc d'experts sur les réunions annuelles des AMP s'est réuni avec succès et a délivré des conseils scientifiques et techniques au CAR/ASP sur les orientations futures de la planification et de la gouvernance des AMP et a identifié les lacunes empêchant la mise en place appropriée d'un réseau régional d'AMP.	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	Projet de réseau MedMPA (ONU Environnement - UE) 2016-2018
		2. Élaborer et renforcer une gestion efficace des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)	Coordination en interne, recrutement de personnel, voyages, expertise et services externes, soutien administratif	CAR/ASP	REMPEC, gestionnaires d'ASPIM, OMI	a) Accords de jumelage entre ASPIM ; basé sur le modèle développé par le CAR / ASP b) Programmes de gestion et de surveillance harmonisés et améliorés, y compris l'impact du changement climatique sur la biodiversité ; gestionnaires d'ASPIM formés ; société civile impliquée dans la gestion d'ASPIM ; plate-forme collaborative pour ASPIM mise en place ; Orientation fournie sur l'identification des zones maritimes vulnérables (PSSA) en relation avec les ASPIM.	0 €	0 €	0 €	500.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
3.1.2	Identification et mise en œuvre des mesures de gestion les plus cohérentes fondées sur les zones en coopération avec les organisations mondiales et régionales pertinentes, via des instruments mondiaux et régionaux (ASPIM, FRA, ZMPS, etc.) pour la conservation des ZADJN, prenant en compte les ZIEB	Apporter un soutien coordonné aux Parties contractantes pour identifier et planifier les mesures pertinentes de gestion conjointe à l'échelle sous-régionale et parvenir au BEE dans les ABNJ ou dans zones dont les limites de la juridiction n'ont pas encore été définies.	Conseil, actions de synergie avec les partenaires, coordination en interne	CAR/ASP	REMPEC, CGPM, OMI, ACCOBAMS, CBD	Deux projets pilotes ou sites identifiés et sélectionnés ; mesures pertinentes de gestion axées sur les zones identifiées et Parties concernées soutenues dans leurs élaborations, compte tenu des cadres et des régimes juridiques existants, y compris le trafic maritime, la réglementation de la pêche, les AMP et les ASPIM.	0 €	10.000 €	10.000 €	50.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer
Total 3.1							0 €	10.000 €	10.000 €	570.000 €	0 €	
3.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices pour la conservation des écosystèmes et de la biodiversité marine et côtière												
3.2.1	Des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires pour parvenir au BEE.	1. Mettre en œuvre ou mettre à jour des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires pour parvenir au BEE. 2. Élaborer des Lignes directrices pour la conservation des espèces marines menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranée. 3. Soutenir la mise en œuvre de la	Conseil, collaboration avec des partenaires nationaux et régionaux, organisation d'ateliers, etc.	CAR/ASP	REMPEC, ACCOBAMS, Partenaires et associés des Plans d'action, Parties contractantes, Fondation MAVA	a) Documentation scientifique pertinente contribuant à la mise à jour des connaissances et à l'amélioration des actions de conservation des espèces méditerranéennes menacées et en voie d'extinction. b) Mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée soutenue par des actions pilotes tant à l'échelle nationale que régionale. c) Progrès réalisés dans la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée évalués tant à l'échelle nationale que régionale. d) Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée mis à jour notamment leurs calendriers, en tenant compte de l'IMAP (Stratégie de conservation du Phoque Moine, Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux, Plan d'action pour la conservation des tortues marines, Plan d'action pour la conservation de la végétation marine). e) Lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental sur les peuplements coralligènes/maërl élaborées.	20.000 €	25.000 €	45.000 €	60.000 €	0 €	Projet de conservation des tortues marines (Fondation MAVA en cours de discussion) Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVA
Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la												

	au BEE.	Stratégie Méditerranéenne et du Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires et soutenir le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires afin de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes.	Conseil	REMPEC	UC, CAR/ASP, OMI	demande, en vue de : a) ratifier et mettre en œuvre la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, en liaison avec la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires ; b) appliquer les Lignes directrices de 2011 sur le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires en vue de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes.	20.000 €	0 €	20.000 €	0 €	Objectifs spécifiques 1 et 2 de la Stratégie régionale (2016-2021), suivi de l'évaluation 2017 du niveau de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires ainsi que des résultats du 5 ^e et dernier Groupe de travail sur le projet mondial (GPTF-5) des partenariats FEM-PNUD-OMI GloBallast, en collaboration avec le CAR/ASP.	
3.2.2	Développement/mise à jour et diffusion de lignes directrices et autres instruments pour la conservation des espèces méditerranéennes côtières et marines en voie de disparition et menacées, des habitats clés, pour le contrôle des espèces non indigènes et la prévention et la gestion des aires marines et côtières protégées	3.2.2.8 Identifier les mesures de prévention de la production de déchets marins dans la gestion des AMP (ASPIM)	Expertise en interne, événements sous-régionaux, plans d'action, plan de gouvernance	CAR/CPD	CAR/ASP, MedPAN, MIO-ECSDE (Office méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable), SSSUP, IAT	Examiner les mesures les plus prometteuses visant à réduire au minimum la production de déchets marins dans les AMP et en sélectionner les meilleures en prenant en compte les services écosystémiques. Préparation d'un plan de gouvernance sur les principales mesures visant à réduire au minimum la production de déchets marins et communes à toutes les AMP de la Méditerranée ; préparation de plans d'action spécifiques sur les mesures les plus prometteuses permettant de traiter les déchets marins dans 10 AMP, adaptées aux contextes spécifiques et aux aires protégées.	0 €	0 €	0 €	160.000 €	0 €	Des fonds seront disponibles pour la préparation du plan de gouvernance et des plans d'action sur la réduction des déchets marins dans les AMP (ASPIM). Les livrables seront achevés d'ici juillet 2018 dans le cadre du Projet ACT4LITTER (80.000 €) et l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer (80.000 €)
3.2.3	Appliquer la Planification Spatiale Marine (MSP) à des EBSAs sélectionnées à un niveau pilote, soumettant les aires de mers ouvertes et côtières à de principales pressions	1. Appliquer la PSM et la GIZC dans une aire sélectionnée, notamment dans des aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB), en vue d'identifier les options de gestion des aires les plus pertinentes à une échelle pilote.	Projets ad hoc mis au point avec le soutien des Parties et un soutien externe	CAR/ASP	CAR/PAP, UC CBD, CGPM, OMI	a) Autres projets pilotes de PSM élaborés en tenant compte des zones soumises à des pressions majeures ; b) Résultats de la mise en œuvre du projet pilote de PSM attribués au CAR/ASP dans la sous-région de l'Adriatique.	0 €	0 €	0 €	226.000 €	0 €	Des fonds externes proviennent du Projet : Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine (FEM) (26.000 €) et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer (200.000 €)
Total 3.2							40.000 €	25.000 €	65.000 €	446.000 €	0 €	
Résultat Stratégique 3.3: Consolider l'application nationale des mesures de législations, de stratégies et de politiques de conservation de la biodiversité												
3.3.1	Développement/mise à jour de PAN pour la conservation des espèces méditerranéennes en voie de disparition et menacées et des habitats clés et sur l'introduction d'espèces et les espèces envahissantes	1. Soutenir les pays dans la mise à jour ou l'élaboration de nouveaux PAN sur le PAS BIO sur la biodiversité, y compris pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée. 2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB	Conseil, expertise en interne Conseil, collaboration avec les institutions nationales, coordination en interne	CAR/ASP CAR/ASP	REMPEC, Parties contractantes, Partenaires des plans d'action Parties contractantes, partenaires du plan d'action, CGPM, ACCOBAMS, UICN, BirdLife, MAVA	Au moins deux Parties contractantes formulent des plans d'action nationaux intégrant l'exigence du Plan d'action régional pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée pour parvenir au BEE et atteindre les objectifs écologiques du PAM sur la biodiversité basés sur l'approche écosystémique, conformément aux cibles d'Aichi et au Protocole de Nagoya, en intégrant les actions prioritaires du Plan d'action régional sur la CPD et les domaines d'action prioritaires de l'adaptation au changement climatique. a) Une étude documentaire sur les habitats des grottes élaborée et le rapport sur les coralligènes en Méditerranée actualisé ; b) Rapports sur les études de cas de la pêche affectant par les prises accessoires les espèces de vertébrés couvertes par les Plans d'action régionaux et énumérés à l'annexe II, afin de faciliter la prise appropriée des mesures d'atténuation.	10.000 € 0 €	0 € 0 €	10.000 € 0 €	10.000 € 15.000 €	0 € 0 €	Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVA Projet MedKeyHabitats II et projet sur les prises accessoires en préparation avec la Fondation MAVA
3.3.2	Développement et décision National concernant les mesures pour renforcer la protection et la gestion des sites marins et	1. Effectuer des évaluations écologiques, socioéconomiques et des parties prenantes et élaborer des plans de gestion pour les AMP nouvellement créées ou futures en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie ; mettre au point des outils de communication et d'information sur les questions des AMP. 2. Soutenir la gestion et	Coordination en interne, expertise externe, ateliers nationaux Coordination en	CAR/ASP	UC, MedPAN, WWF	Rapports d'évaluation écologique ou socioéconomique élaborés et résultats diffusés ; un plan de gestion élaboré ; activités de communication entreprises Un inventaire national des sites marins et côtiers d'intérêt pour la conservation en Libye élaboré ; plans de gestion des AMP élaborés ; une plate-forme participative des organisations de la société civile (OSC) préparée et lancée ; habitats marins clés cartographiés et méga faune	10.000 €	10.000 €	20.000 €	115.000 €	0 €	Projet de réseau MedMPA (ONU Environnement - UE) 2016-2018 Projet MedProgramme (FEM) en

	côtiers pertinents, en particulier ceux contenant des habitats et des espèces sous-représentés (y compris les habitats en mer profonde)	l'expansion des Aires marines protégées en Libye	interne, expertise et services externes, ateliers nationaux	CAR/ASP	UC, IUCN, WWF	marine (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux) surveillée ; personnel national libyen formé sur la planification et la gestion du réseau d'AMP ; campagnes et matériels de sensibilisation et de communication, sur la valeur et l'importance des AMP, élaborés et leur mise en œuvre lancée.	0 €	0 €	0 €	1.307.339 €	0 €	cours de préparation
		3. Soutenir les pays pour augmenter les connaissances des zones de haute mer conformément à leurs juridictions nationales pour faciliter leur conservation	Conseil, collaboration avec les institutions nationales et régionales	CAR/ASP	Partenaires nationaux, Parties contractantes, UICN-Med, MedPAN, Fondation MAVA	Pas encore finalisé	0 €	0 €	0 €	1.000.000 €	0 €	Projet Medkeyhabitats II en préparation avec la Fondation MAVA
			Conseil, collaboration avec les institutions nationales et régionales	CAR/ASP	Partenaires nationaux, Parties contractantes, UICN-Med, CGPM, Birdlife, Fondation MAVA	Surveillance de la méga faune marine menacée et en voie d'extinction (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux) soutenue dans les zones de haute mer relevant de la juridiction nationale, conformément à l'IMAP.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Projet Bycatch en préparation avec la Fondation MAVA
Total 3.3							20.000 €	10.000 €	30.000 €	2.447.339 €	0 €	
Résultat Stratégique 3.4: Surveiller, inventorier et évaluer la biodiversité, en mettant l'accent sur les espèces menacées et en danger, les espèces non indigènes et les habitats-clés												
3.4.1	Développement et mise en œuvre de programmes de surveillance pour les espèces et habitats clés ainsi que les espèces envahissantes, comme stipulé dans le PISE, y compris sur l'efficacité des aires marines et côtières protégées et sur les impacts du changement climatique	1. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance nationaux ou sous-régionaux conformes au groupe de l'IMAP sur la biodiversité.	Coordination en interne Expertise externe et conseil Collaboration avec des institutions nationales Réunion régionale	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, ACCOBAMS, UICN, CGPM, Birdlife, MEDASSET (Association méditerranéenne pour la protection des tortues marines), partenaires nationaux	a) Fiches d'information sur les indicateurs concernant les indicateurs communs liés à la biodiversité et aux espèces non indigènes (OE1 et OE2) élaborées ; b) Protocoles de surveillance des indicateurs communs élaborés ou actualisés ; c) Réunion du CORMON sur la biodiversité organisée avec succès ; d) Activités nationales ou sous-régionales de surveillance de l'IMAP réalisées ; e) Programme sous-régional de surveillance des indicateurs communs pour la biodiversité, proposé pour la mer Adriatique, conformément au groupe de l'IMAP sur la biodiversité et la pêche ;	20.000 €	40.000 €	60.000 €	277.000 €	0 €	Activité sous-régionale de surveillance financée par le projet EcAp-MED II en cours (20 000 €); Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine (FEM) (257 000 €)
			Conseil, collaboration avec des institutions nationales	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, partenaires nationaux	Programmes nationaux de surveillance des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés menés dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats marins clés en Méditerranée.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	40.000 €	0 €	Projet de conservation des tortues marines (en discussion avec la Fondation MAVA) - projet d'étude de l'ACCOBAMS financé par MAVA
		2. Exécuter en 2018 l'examen périodique ordinaire des 7 ASPIM inscrits sur la liste en 2012 et, en 2019, l'examen périodique ordinaire des 12 ASPIM inscrits sur la liste en 2001.	Coordination en interne, expertise externe	CAR/ASP	UC, Points focaux du CAR/ASP et gestionnaires d'AMP	a) L'examen périodique ordinaire visait à effectuer une évaluation approfondie de l'efficacité de la gestion des ASPIM entrepris pour les 19 ASPIM inscrits sur la liste en 2001 et 2012 ; b) Le rapport ainsi que les principales conclusions et recommandations seront soumis à la réunion de Point focaux du CAR/ASP prévue pour 2019.	17.000 €	28.000 €	45.000 €	0 €	0 €	-
		3 Évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur les AMP par les Parties contractantes.	Coordination en interne, expertise externe	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, MedPAN, WWF, UICN, ACCOBAMS, CGPM	Progrès réalisés (succès et échec éventuel) par les pays méditerranéens dans l'atteinte de la cible 11 d'Aichi évalués et cibles post-2020 définies pour la région.	25.000 €	0 €	25.000 €	0 €	0 €	-
3.4.2	Outils d'évaluation de la conservation de la biodiversité (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) élaborés et mis à jour pour montrer les tendances tant à l'échelle nationale, sous-régionale que régionale et mesure de l'efficacité de la mise en œuvre des PAN sur le PAS BIO et des plans d'action régionaux	1. Évaluer la mise en œuvre du PAS BIO et son impact sur la conservation de la Méditerranée, y compris dans le cadre des plans d'action sur la biodiversité 2. Ébauche du chapitre du Rapport SoED sur la biodiversité marine et côtière et sur les AMP/ASPIM	2 ateliers régionaux de correspondants nationaux du PAS BIO (dont l'un à la suite de la 14 ^e réunion des Points focaux du CAR/ASP), plus des services de conseil et de conférence, coordination en interne	CAR/ASP	UC et autres composantes, parties, correspondants nationaux du PAS BIO, partenaires, UC et autres composantes	a) Mise en œuvre du PAS BIO 2003-2018 évaluée. b) Principales réalisations, lacunes et orientations futures nécessaires, basées sur les leçons apprises identifiées, ce qui permettra de mettre en place un nouveau programme stratégique à l'avenir, intégrant pleinement les ODD actuels et les besoins soulevés par l'EcAp, en harmonisant également les engagements des Parties contractantes vis-à-vis de la CDB. c) Résultats de l'évaluation transmis aux points focaux de l'ASP d) Le processus d'évaluation de la mise en œuvre du PAS BIO sera complété par une analyse approfondie de ses indicateurs pour livrer le chapitre thématique du Rapport SoED.	75.000 €	15.000 €	90.000 €	0 €	0 €	-
	Indicateurs communs sur la biodiversité et les	Coopérer à l'échelle sous-régionale pour tester les activités conjointes de			Parties							

3.4.3	espèces non indigènes surveillées à travers l'IMAP dans les AMP et les ASPIM et ensembles de données pertinentes établis	surveillance dans une zone ou des zones sélectionnée(s), aidant ainsi les pays à mettre en œuvre des programmes conjoints de surveillance conformes aux recommandations de l'IMAP dans les AMP/ASPIM.	Coordination et expertise en interne	CAR/ASP	contractantes, UC INFO/CAR, ACCOBAMS, CGPM, MEDASSET, BirdLife	Ensembles de données sur des indicateurs communs collectés dans des AMP/ASPIM sélectionnées et intégrés à la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité.	0 €	20.000 €	20.000 €	20.000 €	0 €	Projet EcApMed II en cours
3.4.4	Inventaire des écosystèmes côtiers et marins vulnérables et fragiles et évaluation de la sensibilité et des capacités d'adaptation des écosystèmes côtiers et marins aux changements des conditions de la mer ainsi qu'au rôle des services qu'ils fournissent élaborés.	Effectuer l'inventaire des écosystèmes côtiers et marins de la lagune Ghar El Melh (Tunisie) en vue de sa protection et de sa gestion durable.	Coordination et expertise en interne	CAR/ASP	WWF-MedPO	Écosystèmes côtiers et marins de la lagune Ghar El Melh (Tunisie) inventoriés en vue de sa protection et de sa gestion durable.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Fonds extérieurs (coopération avec WWF-Afrique du Nord)
Total 3.4							147.000 €	113.000 €	260.000 €	337.000 €	0 €	
3.5: Fournir l'assistance technique et renforcer les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour consolider la mise en œuvre de politiques et assurer la conformité avec les législations nationales relatives à la biodiversité												
3.5.1	Développement et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités liés au développement et à la gestion des aires marines et côtières protégées, à la conservation et la surveillance d'espèces marines et côtières en voie de disparition et menacées et des habitats clés et aux questions de surveillance liées au changement climatique et à la biodiversité, y compris des pilotes pour soutenir les efforts de mise en place et de mise en œuvre d'AMP et d'ASPIM.	1. Organiser des formations spécifiques, des ateliers et des symposiums relatifs à la surveillance et à la conservation d'espèces marines et côtières menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranéenne.	Coordination en interne, conseil externe, organisation d'ateliers	CAR/ASP	Partenaires du plan d'action sur les habitats marins clés. REMPEC Conventions de Berne et de Bonn, ACCOBAMS, partenaires nationaux	Organisés : a) 3 ^e Symposium sur la conservation du coralligène et autres bioconcrétions calcaires, b) 2 ^e Symposium méditerranéen sur la conservation des habitats obscurs ; c) Symposium sur la conservation des habitats marins clés méditerranéens, d) 6 ^e Symposium méditerranéen sur la végétation marine, e) 1 ^{er} Symposium sur les espèces exotiques marines, f) Sixième Conférence méditerranéenne sur les tortues marines et Conférence biennale sur la conservation des cétacés. g) Comptes-rendus de ces symposiums édités et diffusés ; h) Formation sur le suivi des habitats marins clés dans la région Adriatique organisée. i) Formation sur la caractérisation, la cartographie et la surveillance des habitats marins clés organisée. j) Rapports sur les programmes de renforcement des capacités préparés.	15.000 €	33.000 €	48.000 €	95.000 €	0 €	a. Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVVA ; b. Projet MedNIS en préparation ; c. Projet de conservation des tortues marines (en discussion avec la Fondation MAVVA) ; d. Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique grâce à un Projet de Planification spatiale marine (FEM)
		2. Organiser la formation des praticiens pour suivre les observatoires de la Méditerranée liés à la biodiversité et aux activités humaines et les impacts connexes dans les zones marines et côtières	Soutien à la base pour la formation fournie par la Plate-forme interopérable d'observation intégrant des réseaux de systèmes d'observation et de prévision des activités de l'environnement marin et d'activités maritimes dans l'ensemble du bassin méditerranéen, abordant à la fois la haute mer et la zone côtière, avec des praticiens qualifiés à l'échelle nationale pour l'exploiter	CAR/ASP	-	Rapports d'ateliers pour la formation des futurs gestionnaires et opérateurs des observatoires nationaux	0 €	0 €	0 €	90.000 €	0 €	Le financement externe provient d'ODYSSEA (UE)
		3. Consolider et améliorer les activités de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée	Expertise et coordination interne	CAR/ASP	-	Résultats de l'étude d'évaluation du renforcement des capacités (réalisée en 2017) consolidés dans une stratégie de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Total 3.5							15.000 €	33.000 €	48.000 €	185.000 €	0 €	

3.6: Promouvoir la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale et conserver la biodiversité et les écosystèmes												
3.6.1	Développement de stratégies et programmes conjoints sur la biodiversité et la conservation de l'écosystème, en tenant compte les PAN en coopération avec les organisations partenaires pertinentes aux niveaux mondial et régional	1. Élaborer et mettre en œuvre un cadre stratégique convenu pour les activités relatives à la gestion spatiale marine méditerranéenne et des mesures de conservation avec les organes régionaux principaux	Discussions avec les organisations partenaires et les consultants en interne	CAR/ASP	UC REMPEC, Parties contractantes, ACCOBAMS, CGPM, UICN, MedPAN, OMI	Résultats des discussions sur la stratégie conjointe de coopération soumise à la COP 21 pour examen	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
		2. Poursuivre la mise en œuvre des accords de coopération existants, les mettre à jour et/ou élaborer des programmes conjoints d'action technique connexes et créer de nouveaux accords au besoin	Accords ou programmes de travail commun ou documents d'activités élaborés, discutés avec des organismes compétents et présentés aux représentants des Parties	CAR/ASP	UC, organisations partenaires compétentes	Protocoles d'accord en cours avec les organisations régionales pertinentes renouvelés et mis à jour au besoin en mettant l'accent sur les points suivants : a) amélioration d'une surveillance adéquate des constituants des écosystèmes méditerranéens, y compris les impacts en cours et envisagés à la suite de l'EcAp ; b) aborder ces impacts grâce à des actions de PSM améliorées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Total 3.6							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
3.7 : Identifier et traiter les questions nouvelles et émergentes, le cas échéant												
3.7.1	Coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur les BBNJ (notamment concernant les ressources marines génétiques, les aires protégées marines ne	Assurer une coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur les BBNJ (notamment concernant les ressources marines génétiques, les aires protégées marines ne	Conseil, contributions et coordination domestiques	CAR/ASP	REMPEC, UC CGPM, OMI	Contribution de la documentation aux réunions pertinentes en vue de faire progresser les sujets et les rapports de participation aux réunions sur les BBNJ	5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €	-
Total 3.7							5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €	-
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
							227.000€	191.000 €	418.000 €	3.985.339 €	0€	

Thème 3	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord			-		
MED POL			-		
REMPEC	20.000	-	20.000	-	-
CAR/PB			-		
CAR/ASP	207.000	191.000	398.000	3.825.339	-
CAR/PAP			-		
CAR/INFO			-		
CAR/CPD	-	-	-	160.000	-
TOTAL	227.000	191.000	418.000	3.985.339	-

Note de bas de page:
(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 4 : PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme : 1. La dynamique naturelle des zones côtières est maintenue et les paysages et écosystèmes côtiers sont préservés; 2. L'altération des conditions hydrographiques n'affecte pas négativement les écosystèmes marins et côtiers.												
Objectifs Stratégiques: 1. Réduire la pression anthropogénique sur les zones côtières et marines afin d'en prévenir ou d'en réduire la dégradation; 2. Préserver l'intégrité de la géomorphologie, des paysages et des écosystèmes côtiers; 3. Adopter les mesures visant à réduire l'impact négatif des dangers naturels, le changement climatique; 4. S'assurer que les activités sur la terre et en mer, faisant partie des zones côtières, sont compatibles et mutuellement solidaires.												
Indicateurs 2018-2019: 1) Nombre d'outils et de documents méthodologiques développés pour la mise en œuvre par les Parties Contractantes; 2) Nombre de projets en cours, y compris les CAMP, portant sur les interactions entre la terre et la mer; 3) Réseaux côtiers établis et fonctionnels.						Cibles 2018-2019: 1) 2 outils méthodologique sur MSP préparé 2) 1 projet CAMP finalisé au moins 3) Fonctionnement du réseau CAMP						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERENES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
4.1 Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, ainsi qu'aux programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies à l'échelle régionale												
4.1.1.	Aider les Parties Contractantes dans la mise en œuvre de mesures et instruments spécifiques pour réduire les pressions sur les zones marines et côtières par exemple régression côtière, mesures de politique terrestre, zonage, etc.	1. Aider les Parties Contractantes concernant la définition de la régression sur demande	Expertise en interne, voyage	PAP/CAR	UC, Parties contractantes	Assistance apportée sur des questions spécifiques qui préoccupent les Parties contractantes dans le processus de mise en œuvre du Protocole GIZC (sur demande)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Frais administratifs uniquement
Total 4.1							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Résultat Stratégique 4.2: Développer de nouveaux plans d'actions, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
4.2.1.	Développement d'instruments et de lignes directrices pour les évaluations environnementales (par ex. EIE, évaluations cumulatives, SEA)	1. Préparer des lignes directrices pour l'Évaluation stratégique environnementale (ESE) et l'Étude d'impact sur l'environnement (EIE) dans un contexte transfrontière et les soumettre à la CdP 21 pour adoption	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, Parties contractantes	Lignes directrices préparées sur la base d'instruments internationaux existants dans le domaine et adaptation de ces lignes au contexte de la Convention de Barcelone, avec une priorité possible pour les bassins de l'Adriatique et de la Méditerranée occidentale liés aux projets SIMWESTMED et SUPREME et à EUSAIR	0 €	0 €	0 €	50.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
4.2.2		1. Organiser une formation régionale (méditerranéenne) sur la PSM, sur ses liens avec la GIZC et sur les questions transfrontières liées à sa mise en œuvre	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, Parties contractantes, partenaires des projets SIMWESTMED et SUPREME	Atelier régional sur la PSM pour tous les pays méditerranéens organisé et une compréhension commune du processus PSM et de ses liens avec la GIZC assurée	10.000 €	0 €	10.000 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
		2. Analyser et définir de manière intégrée les possibilités de coopération transfrontière sur la PSM	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, INFO/CAR, CORILA-Venise, SHOM-France, ministère italien de l'Infrastructure et des Transports, Ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer, Institut croate pour le développement territorial, Autorité maltaise de l'environnement et de la planification, Centre de développement régional de Koper, Institut espagnol de l'océanographie, Universités de Venise et d'Athènes, CRPM, Agence des Aires Marines Protégées-Brest.	Difficultés et possibilités de coopération transfrontière sur la PSM (besoins en données, interactions terre-mer, GIZC et PSM, utilisation des indicateurs IMAP, analyse des parties prenantes) analysés et approches possibles proposées pour les aborder	0 €	0 €	0 €	140.000 €	0 €	Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour les États de la Méditerranée orientale membres de l'UE

		3. Mettre en œuvre des activités pilotes de la PSM dans des eaux transitoires du Monténégro	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales du Monténégro	PSM pour une zone sélectionnée d'eaux transfrontières au Monténégro préparée	0 €	0 €	0 €	190.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
	Planification spatiale marine définie dans le cadre de la Convention de Barcelone et appliquée, selon le cas	4. Réduire le risque de collision en établissant des dispositifs de circulation des navires et améliorer le contrôle du trafic maritime	Conseil	REMPEC	UC, CAR/PAP, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de : a) proposer à l'OMI, selon le besoin, des dispositifs supplémentaires appropriés de circulation des navires en Méditerranée, pour adoption ; et b) identifier les zones possibles de la Méditerranée où le contrôle du trafic maritime pourrait être amélioré par la mise en place d'un régime basé sur l'utilisation du Système d'identification automatique (AIS) en liaison avec les Services de trafic maritime (STM) et de systèmes obligatoires de notification des navires.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 10 et 11 de la Stratégie régionale (2016-2021), en collaboration avec le CAR/PAP
		5. Établir des procédures de désignation des lieux de refuge afin de minimiser les risques de pollution généralisée et d'améliorer la disponibilité d'une capacité de remorquage d'urgence adéquate dans toute la Méditerranée pour aider les navires, y compris les navires-citernes, en détresse	Conseil	REMPEC	UC, CAR/PAP, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de : a) faciliter la prise de décision lors de la désignation d'un lieu de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance ; et b) leur permettre de partager des équipements et des dispositifs de remorquage d'urgence pour aider les navires en détresse dans la Méditerranée.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 14 et 16 de la Stratégie régionale, en collaboration avec le CAR/PAP
		6. Identifier les Zones maritimes vulnérables (PSSA)	Conseil	REMPEC	UC, CAR/ASP, OMI	Assistance technique fournie aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue d'effectuer les études nécessaires, en coopération avec l'OMI, et pour préparer les soumissions pertinentes à l'OMI pour la désignation de PSSA, le cas échéant, en stricte conformité avec les Lignes directrices applicables de l'OMI	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 12 de la Stratégie régionale, en collaboration avec le CAR/ASP
Total 4.2								10.000 €	0 €	10.000 €	420.000 €	0 €
4.3 Consolider la mise en œuvre à l'échelle nationale												
4.3.1.	Préparer une nouvelle génération de CAMP pour promouvoir l'intégration terre-mer, tout en traitant les aspects transfrontaliers, le cas échéant	1. Préparer et signer un accord de nouveau projet de PAC en Bosnie-Herzégovine et lancer le projet.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, selon le cas, autorités et institutions nationales et locales de la Partie contractante	a) Accord entre le PNUE/PAM et le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine signé ; Rapport initial préparé ; b) Réunion initiale organisée ; c) Activités mises en œuvre conformément au calendrier établi dans le rapport initial.	50.000 €	65.000 €	115.000 €	0 €	0 €	
		2. Négocier de nouveaux projets de PAC, de préférence incluant un projet transfrontière ou transnational et reliant des zones côtières et celles de haute mer soumises à des pressions majeures.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, CAR/ASP, REMPEC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des Parties contractantes	Étude de faisabilité pour un nouveau projet de PAC préparée et signature de l'accord avec le(s) pay(s) hôte(s) soutenue	15.000 €	0 €	15.000 €	30.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer, dans le cas d'un projet de PAC transfrontière ou transnational
Total 4.3							65.000 €	65.000 €	130.000 €	30.000 €	0 €	

4.4 Surveillance et évaluation												
4.4.1.	Cartographie des mécanismes d'interaction sur l'environnement marin et côtier aux niveaux régional et local, y compris l'évaluation des risques de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière et leurs impacts sur l'environnement côtier et les communautés	1. Élaborer des approches proposées pour aborder les interactions terre-mer, la GIZC et la PSM, ainsi que l'utilisation des indicateurs de l'IMAP	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, projets SIMWESTMED et SUPREME financés par l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME), partenaires des projets (voir 4.2.2)	Approches proposées pour aborder les interactions terre-mer, la GIZC et la PSM ainsi que l'utilisation des indicateurs de l'EcAp testés dans plusieurs zones pilotes des États de l'Ouest et de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE	0 €	0 €	0 €	60.000 €	0 €	Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour États de la Méditerranée orientale membres de l'UE
		2. Mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée en faisant la promotion de l'économie bleue.	Conseil, expertise en interne, ateliers	Plan Bleu	Toutes les Composantes, UpM	Études de cas visant à encourager l'économie bleue (dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du transport maritime et portuaire, de l'énergie éolienne, du tourisme et des loisirs, ainsi que des ressources biologiques), couvrant les avantages économiques des services environnementaux, de l'innovation, de l'inclusion (par exemple, les jeunes). Recommandations pour une transition vers une économie bleue en Méditerranée.	20.000	3.000	23.000	90.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer
		3. Mettre au point ou renforcer des outils visant à faciliter l'intégration du changement climatique au processus décisionnel	Conseil, publications	Plan Bleu	Toutes les Composantes, Fondation MedSea	Indice du risque côtier mis au point et validé avec la plupart des pays méditerranéens et à l'échelle sous-régionale. Meilleure élaboration du MedCIP en synergie avec le tableau de bord de la SMDD	5.000	2.000	7.000	40.000 €	0 €	Projet ENI/CBC MED (à confirmer)
4.4.2.	Développer et mettre à jour des programmes de surveillance du littoral National et de l'hydrographie pour comprendre les indicateurs pertinents de l'EcAp, ainsi que les interactions et les processus	1. Consolider les connaissances communes pour utiliser la PSM comme outil d'application de l'EcAp dans la sous-région Adriatique (lien étroit avec le Produit clé 4.2.2)	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions, réunion du CORMON sur la côte et l'hydrographie.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	IMAP nationaux finalisés pour les pays concernés par le projet : Albanie et Monténégro	0 €	0 €	0 €	357.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
		2. Poursuivre le soutien à la finalisation des composantes nationales de l'IMAP sur la côte et l'hydrologie	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, Parties contractantes bénéficiaires du projet EcAp MED II, réunions du CORMON	Composantes de l'IMAP national sur la côte et l'hydrologie mises à jour et mise en œuvre entamée	0 €	30.000 €	30.000 €	20.000 €	0 €	EcAp Med II
Total 4.4							25.000 €	35.000 €	60.000 €	567.000 €	0 €	

4.5 Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
4.5.1.	Mettre en œuvre le renforcement des capacités pour l'application d'outils pour l'évaluation d'interactions et leur intégration à la planification/la gestion de l'environnement marin et côtier	1. Entreprendre le renforcement des capacités pour améliorer la gestion environnementale sous-régionale à travers la mise en œuvre de plans spatiaux marins de démonstration	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	a) Deuxième atelier de formation sur l'IMAP organisé ; b) Deux sessions de formation sur mesure pour l'Albanie et le Monténégro organisées sur la PSM.	0 €	0 €	0 €	634.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
		2. Élaborer une gestion des connaissances, implication des parties prenantes et stratégie de communication	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	Bases de données nationales mises à jour dans les pays concernés par le projet : Albanie et Monténégro	0 €	0 €	0 €	99.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
Total 4.5							0 €	0 €	0 €	733.000 €	0 €	
4.6 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale												
4.6.1.	Etablir des réseaux CAMP et des projets de mise en œuvre du Protocole GIZC pour promouvoir l'échange de données, d'expériences et de bonnes pratiques	1. Soutenir la mise en œuvre du réseau en élaborant des lignes directrices et des méthodologies pour son fonctionnement et en organisant des échanges en ligne et face-à-face	Coordination et gestion en interne, expertise externe, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, Parties contractantes et toutes les autres parties prenantes pertinentes	Soutien apporté aux nouveaux PAC, échange d'expériences et d'informations facilité et base humaine et de connaissances renforcée pour la mise en œuvre de la GIZC	0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
Total 4.6							0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
							100.000 €	100.000 €	200.000 €	1.790.000 €	0 €	

Thème 4	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord			-		
MED POL			-		
REMPEC	-	-	-	-	-
CAR/PB	25.000	5.000	30.000	130.000	-
CAR/ASP			-		
CAR/PAP	75.000	95.000	170.000	1.660.000	-
CAR/INFO			-		
CAR/CPD			-		
TOTAL	100.000	100.000	200.000	1.790.000	-

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES												
Impacts à Long Terme ciblés:												
1. Le développement durable des zones côtières est facilité par le fait que l'environnement et les paysages sont pris en compte conformément au développement économique, social et culturel;												
2. L'utilisation durable des ressources naturelles est assurée, particulièrement concernant l'utilisation de l'eau; 3. La cohérence est réalisée entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions par les autorités publiques, à l'échelle nationale, régionale et locale, qui affectent l'utilisation de la zone côtière.												
Objectifs stratégiques:												
1. Soutenir la mise en œuvre effective du Protocole GIZC à l'échelle locale, nationale et régionale, tel que prévu dans le Plan d'Action 2012-2019;												
2. Consolider les capacités des Parties Contractantes à utiliser, d'une manière effective, les processus, les outils, les instruments et les politiques GIZC.												
Indicateurs 2018-2019:						Cibles 2018-2019						
1) Nombre de plans d'action et de politiques régionaux dans lesquels les principes et les objectifs du Protocole GIZC ont été reflétés;						1) 2 plans d'actions/politiques régionaux;						
2) Nombre de Cours de Formation MedOpen;						2) 2 cours de formation;						
3) Nombre de pays rapportant des plans d'action et de politiques nationales nouveaux/mis à jour, qui rationalisent les mesures CPD et l'adaptation du changement climatique;						3) 2 pays au moins;						
4) Nombre des mécanismes de coordination GIZC établis.						4) Fonctionnement de la plate-forme ICZM.						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Ans de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
5.1 Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les Stratégies et les Plans d'Action Régionaux en place Strategies and Action Plans												
5.1.1.	Le Cadre régional méditerranéen pour la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est défini et mis en œuvre	1. Élaborer et soumettre à la CdP 21 pour adoption le texte intégral du Cadre régional commun pour la GIZC, en fonction de sa structure initiale adoptée par la CdP 20	Coordination et gestion en interne, participation active des Parties contractantes intéressées au groupe de rédaction, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Texte intégral du Cadre régional commun pour la GIZC élaboré, soutenu par une évaluation initiale des incidences juridiques et adopté par la CdP 21	10.000 €	10.000 €	20.000 €	80.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
5.1.2.	PAS BIO, PAS MED, Plan d'action offshore et Stratégie de lutte contre la pollution causée par des navires mis en œuvre de manière intégrée, y compris à travers le cadre régional méditerranéen, comme prévu dans le Protocole GIZC pour améliorer l'utilisation durable des ressources marines et côtières	1. Assurer des synergies et une cohérence lors de la mise en œuvre du Protocole GIZC et d'autres Stratégies ou Politiques régionales du PNUE/PAM	Expertise en interne et externe, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Cadre de révision du PAS BIO conforme au Cadre régional commun pour la GIZC fourni	0 €	0 €	0 €	60.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
5.1.3.	Plan d'action pour l'application du Protocole GIZC mis en œuvre ; rapport rédigé sur l'état de la mise en œuvre	1. Examiner les facteurs favorables à la durabilité du tourisme ainsi que les menaces	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et Plan Bleu, Région de la Macédoine de l'Est et de la Thrace, CRPM, Université de Thessalie, Région de l'Émilie-Romagne, FEPORTS, Parc du delta de Pô, Agences de développement régional de Dubrovnik-Neretva et de Split-Dalmatie, Département de l'Hérault, Université de Venise, CNR-ISMAR	Facteurs favorisant ou menaçant la durabilité de l'activité touristique examinés à l'échelle de la Méditerranée et vérifiés au niveau de plusieurs sites de démonstration sur les rives nord de la Méditerranée	0 €	0 €	0 €	160.000 €	0 €	Projet INTERREG MED CO-EVOLVE
		2. Préparer le rapport définitif sur la mise en œuvre du plan d'action	Expertise en interne	CAR/PAP	Parties contractantes, UC	Rapport définitif sur les résultats obtenus dans la période 2012-2019 couverte par le Plan d'action préparé et soumis aux Parties contractantes pour approbation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Frais administratifs uniquement
Total 5.1							10.000 €	10.000 €	20.000 €	300.000 €	0 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	RESSOURCES INTERNES			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	MTF 2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
5.2 Élaboration de nouveaux plans d'action, de programmes et de mesures, de normes et de critères communs et de lignes directrices												
5.2.2.	Cadre méthodologique pour les interactions terre-mer, tenant compte en particulier de la PSM et de la GIZC, développé et appliqué.	1. Élaborer une méthodologie conceptuelle pour la PSM transfrontière dans les États de l'Ouest ou de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, projets SIMWESTMED et SUPREME financés par l'EASME, partenaires des projets (voir 4.2.2)	Une méthodologie conceptuelle pour la PSM transfrontière dans les États de l'Ouest ou de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE comportant des détails opérationnels élaborée sur la base du Cadre régional pour la GIZC et la PSM	0 €	0 €	0 €	140.000 €	0 €	Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour États de la Méditerranée orientale membres de l'UE
Total 5.2							0 €	0 €	0 €	140.000 €	0 €	
5.3 Consolider la mise en œuvre nationale												
5.3.1.	Stratégies nationales de GIZC comprenant l'intégration de la pollution, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et la CPD, l'interaction terre-mer, ainsi que les villes durables préparées et appliquées	1. Mobiliser les ressources et entamer la préparation des stratégies nationales de GIZC	Coordination en interne, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	À la demande des Parties contractantes et en attendant la disponibilité des ressources, études de base réalisées pour la préparation des stratégies nationales de GIZC	0 €	0 €	0 €	0 €	150.000 €	MedProgramme
5.3.2.	Pays aidés à effectuer une analyse d'écart concernant les cadres juridiques et institutionnels nationaux pour la GIZC afin d'intégrer, selon le besoin, les dispositions du Protocole GIZC aux législations nationales	1. Assurer les synergies et la cohérence dans la mise en œuvre du Protocole GIZC et d'autres stratégies et politiques axées sur la Convention de Barcelone	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Une Partie contractante aidée dans l'examen et l'harmonisation des stratégies nationales et des plans d'action nationaux préparés conformément aux exigences de la Convention de Barcelone	12.000 €	0 €	12.000 €	0 €	0 €	
Total 5.3							12.000 €	0 €	12.000 €	0 €	150.000 €	
5.5 Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
5.5.1.	Programme de formation MedOpen sur la GIZC régulièrement mis à jour et mis en œuvre, en coordination avec les Points focaux nationaux pertinentes.	1. Organiser des formations avancées sur la GIZC (voir également Produit clé 1.4.5).	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	Parties contractantes	a) MedOpen mis à jour pour inclure du matériel de formation actualisé, y compris les résultats du PAC; b) Une séance de formation avancée organisée, dont une en anglais et une autre en français.	25.000 €	10.000 €	35.000 €	0 €	0 €	
Total 5.5							25.000 €	10.000 €	35.000 €	0 €	0 €	
5.6 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale												
5.6.1.	Coordination de la GIZC améliorée à travers : (i) la Plateforme Méditerranéenne de la GIZC ; (ii) les organes nationaux de coordination de la GIZC.	1. Assurer et maintenir le fonctionnement de la Plate-forme méditerranéenne de la GIZC	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, Parties contractantes et toutes les autres parties prenantes pertinentes	a) Travaux de la Plate-forme de la GIZC coordonnés et facilités grâce à des renseignements et à des connaissances actualisées; b) Organismes nationaux de coordination chargés de la mise en œuvre du Protocole GIZC soutenus	5.146 €	3.735 €	8.881 €	0 €	0 €	
Total 5.6							5.146 €	3.735 €	8.881 €	0 €	0 €	

2018	MTF		RESSOURCES EXTERNES	
	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré
52.146 €	23.735 €	75.881 €	440.000 €	150.000 €

Thème 5	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord					
MED POL					
REMPEC					
CAR/PB					
CAR/ASP					
CAR/PAP	52.146 €	23.735 €	75.881 €	440.000 €	150.000 €
INFO/CAR					
CAR/CPD					
TOTAL	52.146	23.735	75.881	440.000	150.000

Notes de bas de page: (1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)												
Impacts à long terme ciblés: 1. Une région méditerranéenne prospère est établie, avec des économies cirUclaires, non polluantes et socialement inclusives, basées sur des modes de consommation et de production durables, préservant l'énergie et les ressources naturelles, assurant le bien-être de la société et contribuant à un environnement propre et a des écosystèmes sains qui offrent des biens et services aux générations présentes et futures.												
Objectifs stratégiques: 1. Soutenir la mise en œuvre effective du Plan d'Action Régional CPD et de sa Feuille de Route (2016-2021); 2. Consolider les capacités techniques et faciliter l'accès au financement des entreprises, entrepreneurs, agents de financement et organisations de la société civile pour mettre en œuvre des solutions CPD.												
Indicateurs 2018-2019: 1) Nombre de nouvelles lignes directrices / mises à jour et d'autres outils de mise en œuvre portant sur les outils de CPD pour les secteurs et les zones de consommation et de production clés; 2) Nombre de formation et de renforcement des capacités dans l'application du Plan d'action SCP; 3) Nombre d'entreprises, entrepreneurs, agents financiers et des organisations de la société civile formés pour fournir des solutions CPD et de rejoindre le Réseau d'action méditerranéen CPD, la plate-forme de commutation et le Réseau Vert d'Investissement d'Impact; 4) Nombre de projets de mise en œuvre le Plan d'Action de la CPD engageant différentes parties prenantes identifiées par les facilitateurs.						Objectifs 2018-2019: 1) 2 lignes directrices nouvelles; 2) 5 activités; 3) 2500 stagiaires; 4) 2 projets.						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
6.1 Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices et application des textes actuels												
6.1.1	Des mesures sélectionnées dans le plan d'action pour la CPD et contribuant directement à la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution marine, protégeant/renforçant la biodiversité et les écosystèmes et abordant le changement climatique dans les zones marines et côtières de la Méditerranée sont identifiées et mises en œuvre	Activités de renforcement des capacités et développement de PAN CPD	Atelier régional	CAR/CPD	MED POL CAR/ASP	1) Expériences partagées sur le développement et la mise en œuvre des plans d'action b) Capacités des Parties contractantes renforcées dans 4 pays, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Turquie	20.000 €	0 €	20.000 €	0	200.000 €	
TOTAL 6.1							20.000 €	0	20.000 €	0	200.000 €	
6.2: Surveillance et évaluation												
6.2.1	Identifier et sélectionner les indicateurs du Plan d'Action CPD et développer des fiches d'information par un Groupe de Travail Technique conformément à la SMDD	1. Suivi des indicateurs de CPD dans le cadre du Plan d'action sur la CPD et mise en œuvre de la SMDD	Experts, réunions de coordination	CAR/CPD	PAM, UC	Un document de suivi des tendances de la CPD basée sur le cadre des indicateurs est établi pour alimenter le Rapport SoED et pour examiner la mise en œuvre de la CPD en Méditerranée. Des mécanismes de coordination avec le Tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée sont établis.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Aucun financement disponible pour cette activité
Total 6.2							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
6.3: Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
6.3.1	Programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts et à la société civile comme moteurs de la CPD	1. Entreprendre un programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts, aux start-ups et aux PME	Personnel du CAR/CPD, formateurs et mentors externes, prestataires externes d'assistance technique	CAR/CPD	Secrétariat UpM	Plus de 2 500 entrepreneurs verts formés ; 40 ont reçu des conseils techniques et financiers pour devenir des start-ups ; plus de 5 PME vertes soutenues dans la mise à niveau de leurs activités	0 €	0 €	0 €	240.000 €	200.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en 2018. Fonds initiaux nécessaires pour améliorer le programme, accroître son impact et l'étendre aux pays méditerranéens non financés par SwitchMed
		2. Entreprendre un programme de formation et de soutien aux initiatives des Organisations de la société civile sur la CPD	Personnel du CAR/CPD, mentors externes, prestataires externes d'assistance technique	CAR/CPD	Secrétariat UpM	150 OSC formées pour lancer ou consolider leurs initiatives liées à la CPD	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
Total 6.3							0 €	0 €	0 €	260.000 €	200.000 €	
6.4 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour prévenir et contrôler la pollution marine												
		1. Améliorer les solutions de CPD dans la Méditerranée ;	En collaboration avec le siège de l'ONUDI et les bureaux de pays et avec le	CAR/CPD	ONUDI, Secrétariat UpM	Des études visant à améliorer les programmes de soutien à l'éco-efficacité et à l'éco-innovation chez les PME industrielles et les entrepreneurs préparées et les propositions de projet d'activités de démonstration élaborées	0 €		0 €	20.000 €	75.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. Les fonds serviront à l'élaboration des plans jusqu'à fin 2017. En 2018, les fonds restants pourraient servir à la diffusion des résultats. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour soutenir la mise en œuvre du plan

6.4.1	Etablir des réseaux et des initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et d'institutions de la société civile, apportant des solutions CPD		soutien de la société de conseil								d'action suggéré par le programme de mise à niveau [programme SwitchMed]	
		2. Mettre en place le Réseau d'investissement méditerranéen à impact vert	Expertise en interne et collaboration avec la FEBEA (Fédération européenne des banques éthiques et alternatives)/SEF EA	CAR/CPD	FEBEA/SEFEA et BERD, Secrétariat UpM	a)Cartographie des institutions financières investissant dans l'entrepreneuriat vert réalisée b)Analyse des nouveaux instruments de financement préparée ; espaces de mise en réseau des entrepreneurs et des investisseurs organisés ; c)Programme de formation sur l'écoconception pour les banques locales élaboré.	0 €		0 €	15.000 €	60.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9 et 12 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et de l'Orientation stratégique 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. [Programme SwitchMed]
		4. Sensibiliser les parties prenantes clés et établir de nouvelles alliances avec elles pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD		CAR/CPD		De nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD sont mobilisées et de nouvelles alliances avec les parties prenantes clés sont établies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD.
6.4.2	Un hub méditerranéen de CPD pour l'échange de connaissances et la mise en réseau pleinement opérationnel et jouant le rôle de connecteur et de levier pour de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives apportant des solutions de CPD	Gérer une communauté méditerranéenne de parties prenantes de la CPD jouant le rôle d'espace d'échange de connaissances sur la CPD, de formation et de création d'alliances, d'opportunités de projets et d'opportunités commerciales	Expertise en interne et soutien d'agences de communication pour les questions techniques	CAR/CPD		a)La communauté méditerranéenne de la CPD compte surplus de 1 000 membres et est active sur les réseaux sociaux grâce à la diffusion d'informations, à des supports de communication, à l'organisation de rassemblements annuels, d'ateliers et de webinaires ; b) Le Switchers est consolidé comme plateforme de référence pour les entrepreneurs verts et les entreprises vertes de la Méditerranée : au maximum 300 entrepreneurs verts insérés et plateforme mise à niveau grâce à de nouvelles fonctionnalités pour la formation, des informations, des possibilités de mise en réseau, etc.	20.000 €	40.000 €	60.000 €	250.000 €	65.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. [Programme SwitchMed]
Total 6.4						20.000 €	40.000 €	60.000 €	285.000 €	200.000 €		
						TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré		
						40.000 €	40.000 €	80.000 €	545.000 €	600.000 €		

Thème 6	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Coordination					
MED POL					
REMPEC					
CAR/PB					
CAR/ASP					
CAR/PAP					
CAR/INFO					
CAR/CPD	40.000 €	40.000 €	80000	545.000 €	600.000 €
TOTAL	40.000 €	40.000 €	80000	545.000 €	600.000 €

Note de bas de page: (1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE												
Impacts à long terme ciblés:												
1. Consolider la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens au changement climatique en promouvant les approches d'adaptation intégrée et une meilleure compréhension des impacts.												
Indicateurs 2018-2019:						Cibles 2018-2019:						
1) Nombre de stratégies régionales et des plans d'action existants rationalisant les perspectives d'adaptation au changement climatique;						1) 1 stratégie régionale/Plans d' Actions mis à jour;						
2) Nombre de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, des normes et des critères communs, des lignes directrices intégrant l'adaptation au changement climatique;						2) 2 nouveaux instruments intégrant l'adaptation au changement climatiques;						
3) Nombre de pays adoptant/mettant à jour leur stratégies nationale pour l'adaptation au changement climatique et leur plan d'action en prenant en considération les questions liées à l'environnement côtier et marin;						3) 15 pays;						
4) Nombre de pays améliorant leur capacité aux niveaux régional, sous régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités sur les questions d'adaptation au changement climatique.						4) 4 pays.						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Resources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
7.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les Stratégies et les Plans d'Action Régionaux déjà en place Strategies and Action Plans.												
7.1.1	Intégrer l'Adaptation au Changement Climatique dans la mise en œuvre de mesures, de plans d'actions régionaux et de stratégies régionales	1. Promouvoir la fiscalité environnementale, en particulier pour les émissions de combustibles fossiles	Expertise en interne, consultation	Plan Bleu	UC, MED POL, REMPEC	Rapport sur la fiscalité environnementale dans les pays méditerranéens	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	À déterminer avec des ressources externes
2. Établir une plate-forme régionale de connaissances pour le partage et la collecte de données auprès des institutions nationales		Service informatique, expertise en interne	Plan Bleu	UC, GRID (Base de données sur les ressources mondiales)	a) Plate-forme de connaissances en ligne comportant des données actualisées sur l'adaptation au changement climatique ; b) Ensemble d'informations disponibles pour le SoED.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	SCCFA-GEF (à financer grâce à des ressources externes)	
3. Identifier les activités prioritaires éventuelles pour intégrer le changement climatique à la mise en œuvre des protocoles, stratégies et plans régionaux existants, y compris une analyse des coûts de leur mise en œuvre, ainsi qu'une analyse des impacts et des coûts		Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, Plan Bleu, Parties contractantes, GWP Med, UNESCO	En coopération avec les Parties contractantes éligibles, les activités identifiées, mises au point et lancées dans le cadre du projet GEF CVC et GIZC récemment approuvé	0 €	0 €	0 €	0 €	300.000 €	Projet FEM sur la GIZC et CVC (Activités spécifiques à créer)	
4. Analyse des coûts de mise en œuvre de l'activité prioritaire du PAS BIO sur un réseau de surveillance de l'impact du changement climatique sur la biodiversité.		Conseil	CAR/ASP	Plan Bleu, CAR/PAP, Parties contractantes, gestionnaires d'ASPIM et instituts ou universités connexes	Document d'estimation du coût annuel d'un cadre de surveillance comprenant cinq principaux indicateurs d'impact du changement climatique dans au moins trois ASPIM de différents pays	8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	0 €		
Total 7.1							8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	300.000 €	
7.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
7.2.3	Promouvoir l'intégration des réponses basées sur l'écosystème aux Stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.	Évaluation économique des services écosystémiques fournis par les écosystèmes situés sur l'interface terre-mer en termes de changement climatique	Ateliers, conseil, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/ASP, EFIMED (Institut forestier européen), UICN, Tour du Valat, Fondation MedSea, Conservatoire du Littoral	a) Études méditerranéennes de cas ; b) Méthodologie d'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques ; c) Soutien au processus décisionnel ; d) Plate-forme Internet ; e) Document d'orientation sur les solutions fondées sur la nature.	20.000 €	3.000 €	23.000 €	0 €	70.000 €	Financement : FEM, FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), MAVI, Albert II, PNUD Tunisie
Total 7.2							20.000 €	3.000 €	23.000 €	0 €	70.000 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Resources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
7.4 Surveillance et évaluation												
7.4.1	Questions relatives à la vulnérabilité au changement climatique prises en compte dans les programmes de surveillance existants.	1. Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles en tenant compte également des tendances socioéconomiques	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/ASP	a) Indicateurs du tableau de bord remplis et mis à jour à l'aide d'indicateurs de vulnérabilité et d'impact ; b) Fiches d'information connexes ; c) Document d'orientation (en relation avec les indicateurs de la SMDD et les besoins en données pour le SoED) ; d) Études de cas, publications.	10.000 €	2.600 €	12.600 €	0 €	100.000 €	Ressources externes à trouver
		2. Augmenter l'utilisation d'indicateurs harmonisés de vulnérabilité et d'impact pour la biodiversité	Conseil, collaborations avec les gestionnaires d'ASPIM, instituts et universités connexes, coordination en interne	CAR/ASP	Plan Bleu, Parties contractantes, gestionnaires d'ASPIM et instituts ou universités connexes	Rapport sur les indicateurs harmonisés efficaces d'impact du changement climatique testés dans les ASPIM de différentes sous-régions	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 7.4							10.000 €	12.600 €	22.600 €	0 €	100.000 €	
7.5 Amélioration des capacités tant à l'échelle régionale, sous-régionale que nationale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
7.5.1	Sensibilisation et implication des parties prenantes clés relativement à l'adaptation au changement climatique et aux liens avec les thèmes principaux améliorés.	Améliorer l'adaptation des outils existants tels que Imagine pour impliquer les parties prenantes sur les stratégies d'adaptation au changement climatique	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/PAP, GWP Med (Tunisie)	a) Adapter la méthode « Imagine » aux questions liées au changement climatique avec les parties prenantes (Climagine) et mise en œuvre dans certaines régions ; b) Études de cas, publications	0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	SCCFA-GEF
Total 7.5							0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							38.000 €	15.600 €	53.600 €	30.000 €	470.000 €	

Thème 7	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Coordination			-		
MED POL			-		
REMPEC			-		
CAR/PB	30.000	5.600	35.600	30.000	170.000
CAR/ASP	8.000	10.000	18.000	-	-
CAR/PAP	-	-	-	-	300.000
INFO/CAR	-	-	-	-	-
CAR/CPD	-	-	-	-	-
TOTAL	38.000	15.600	53.600	30.000	470.000

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Appendice I

Les lignes générales des termes de référence

**(Des lignes directrices détaillées seront établies, conformes aux directives
sur la classification de l'ONU)**

Responsable de l'information et de la communication du PNUE/PAM

Responsable de l'information et de la communication du PNUE/PAM

Le Responsable de l'information et de la communication sera chargé de la mise en œuvre et de la coordination des activités de communication du PAM, comme suit :

1. Élaborer et maintenir des partenariats de travail avec les principaux groupes cibles afin de susciter le soutien et maximiser l'impact des objectifs promotionnels ; servir de porte-parole ou de contact principal avec les organes de presse, les organismes gouvernementaux, les groupes nationaux, les organisations du secteur privé, les organisations éducatives, les organisations internationales, etc.
2. Mettre en œuvre la Stratégie d'information et de communication du PAM en collaboration avec le CAR/INFO et d'autres composantes du PAM, y compris l'organisation et la mise en œuvre d'événements spéciaux, de conférences de presse, de lancements de publications et d'autres événements pertinents, ainsi que des occasions médiatiques éventuelles profitables au PAM.
3. Assister la direction dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication du PAM, notamment en examinant en permanence les communiqués de presse, les statistiques sur Internet (hits, sites de référence, liens), la participation à des événements, le soutien des partenaires aux activités de communication du PAM, etc., et internaliser les leçons acquises en vue de permettre l'identification des domaines de travail prioritaires et de capitaliser sur les ressources existantes.
4. Dresser et maintenir une liste de partenaires environnementaux et du développement durable (institutions, experts, journalistes, etc.) pour la collecte et la diffusion d'informations pertinentes.
5. Produire des supports de communication pour assurer le respect des normes établies, de la messagerie électronique commune ou de l'identité unique et de la cohérence, dans le cadre des lignes directrices du PNUE.
6. Affiner ou mettre en œuvre un mécanisme de communication cohérent à l'échelle du PAM ciblant les donateurs ou les partenaires, y compris les principaux organismes ou programmes nationaux, conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources du PAM.
7. Aider à mettre en place une structure de communication unifiée et cohérente et une pratique au sein du PAM en prenant les mesures suivantes :
 - a. Aider à superviser le fonctionnement d'un réseau de communication régional à travers les composantes du PAM,
 - b. Établir des relations étroites avec le réseau de communication pour coordonner les activités médiatiques et les résultats médiatiques planifiés,
 - c. Solliciter des contributions des composantes du PAM pour la campagne d'information et de communication du PAM et les aider à améliorer leurs propres moyens de communication.
8. Établir et gérer un réseau centralisé de bibliothèque du PAM avec l'aide de l'Assistant administratif bibliothèque ou informatique, avec un point d'accès automatisé à l'information et aux données servant de passerelle vers les bibliothèques environnementales méditerranéennes.
9. Consulter régulièrement la direction et le personnel concerné du PNUE/PAM, du siège du PNUE et des ONG ou partenaires du PAM, et assurer une coopération avec eux afin d'obtenir des informations à communiquer.

10. Effectuer des recherches et fournir des contributions aux gestionnaires, aux dirigeants et à d'autres membres du personnel chargé de la diffusion des informations concernant diverses questions, méthodes et approches en matière d'affaires publiques ; anticiper et suggérer des mesures correctives pour les questions de communication ou de relations publiques.
11. Se tenir informé des dernières évolutions dans le domaine des politiques de communication et des technologies de l'information afin de s'assurer que le travail du PNUE/PAM en matière d'information au public et aux médias est rentable et « de pointe ».
12. Agir en tant que rédacteur en chef et diffuser des informations pour susciter un soutien aux activités du PAM.
13. Élaborer et entretenir le site Internet du PAM et le mettre à jour, le cas échéant, pour assurer un message cohérent ou une identité unique ; mettre en évidence le rôle du PAM, les projets clés et les partenariats conformément à la Stratégie à moyen terme (SMT). Parallèlement, et en étroite collaboration avec le CAR/INFO, surveiller les sites Internet des CAR et proposer de les rationaliser, selon les cas, pour assurer la cohérence de la conception et de la messagerie électronique.
14. Veiller à ce que les publications du PNUE/PAM soient conformes à la politique de publication établie par le siège du PNUE, en lien avec les personnes concernées à la Division des écosystèmes et du siège du PNUE.
15. Identifier des partenaires visibles dans les médias, dans la sensibilisation à la communication et ayant un fort potentiel en matière de plaidoyer, tant à l'échelle régionale que locale, et proposer de les inclure au réseau des partenaires du PAM en matière de plaidoyer.
16. Soutenir la mise en œuvre d'initiatives visant à impliquer les principaux acteurs du secteur privé dans les questions environnementales méditerranéennes (y compris des partenaires éventuels évoluant dans le transport maritime, dans les énergies renouvelables et dans le tourisme).
17. Servir de point focal pour proposer et mettre en œuvre des campagnes médiatiques du PAM, y compris la publication de récits ciblés pour appuyer le PdT du PAM, en présentant les succès du PAM et en faisant le lien avec les conditions économiques, environnementales et politiques.
18. Soutenir toute autre activité d'information et de communication décidée par la direction.
19. Effectuer d'autres tâches selon les besoins.